



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.215

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture	
Date de signature : 05/06/2013	
Date de réception : 05/06/2013	
	<p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIRE <input checked="" type="checkbox"/> - COMPTE RENDU OFFICE <input checked="" type="checkbox"/> - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE <input checked="" type="checkbox"/></p>

**OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE
MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2012**

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Michèle JONES à M. Stéphane PAOLI, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC

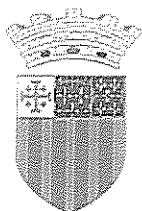
Excusés sans pouvoir :

M. Eric CHEVALIER, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

Le compte rendu de la séance précédente a été lu et adopté



01.01

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction Finance et Budget

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 03/06/13

CC/9585

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Nomenclature : 7.1 Decisions budgetaires

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2012 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'exercice budgétaire 2012 s'est déroulé conformément aux grandes lignes définies dans le débat d'orientations budgétaires.

Avec une stabilité des taux fiscaux depuis 2001, la Ville a poursuivi ses objectifs majeurs :

1. Maîtrise des grands équilibres budgétaires.
2. Maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et optimisation des recettes.
3. Soutien à l'investissement.

L'exercice 2012 se caractérise par un niveau d'investissement réalisé très important, avec un taux de réalisation supérieur à 78 % et un taux d'équipement par habitant de 457 € qui dépasse ainsi largement la moyenne de la strate des villes de plus de 100 000 habitants (303 € - données 2010 hors Paris).

Ce montant élevé d'investissement a pu être réalisé grâce à des ressources propres et un volume de cessions foncières importants, un autofinancement dégagé de la section de fonctionnement, ainsi qu'à un recours à l'emprunt proportionnel aux équipements portés. L'endettement par habitant de 829 € demeure inférieur de plus de 30 % à la moyenne de la strate (1 109 € - données 2010).

L'excédent de fonctionnement, et par conséquent l'autofinancement, sont affectés par une quasi-stagnation des recettes et des dépenses maîtrisées mais qui évoluent désormais à un rythme supérieur.

La section de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement, hors cessions, ont évolué de + 0,33 %, selon les facteurs suivants :

- une diminution des dotations de l'Etat de plus de 800 k€ (et de 1,282 M€ par rapport à 2010).
- un fléchissement accentué du produit de la taxe additionnelle des droits de mutation et du produit des jeux (1,541 M€ et 425 k€).

Ces baisses sont compensées par une amélioration du produit fiscal de 4,19 % (4,16 % en 2011), grâce à des bases fiscales dynamiques.

Les dépenses réelles de fonctionnement ont quant à elles évolué de + 1,87 % avec :

- une faible augmentation de la masse salariale de + 0,95 % liée principalement, d'une part à la non revalorisation du point indiciaire (fixé par décret ministériel) et d'autre part à la maîtrise des effectifs.
- les dépenses de fonctionnement des services ont progressé de + 1,01 % à périmètre constant.

La section d'investissement

Les dépenses d'équipement ont été réalisées en 2012 pour un montant de 66 187 468 € contre 52 390 257 € en 2011 (soit une augmentation de 26 %) et 39 013 169 € en 2010.

Les recettes d'investissement qui participent à leur financement se caractérisent par :

- une épargne nette participant à l'effort d'investissement de 11,261 M€,
- un niveau de subventions d'investissement élevé avec plus de 7 M €,
- des ressources propres en augmentation,
- un recours à l'emprunt de 15 M €,
- des cessions d'actifs à hauteur de 16,489 M€.

Je vous propose maintenant, Mes Chers Collègues, d'examiner successivement :

I - Les recettes et les dépenses de fonctionnement dont dépend le résultat de gestion,

II - Les recettes et les dépenses réelles d'investissement qui permettent de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement,

III - Le solde de clôture qui prend en compte les restes à réaliser, tant en dépenses qu'en recettes,

IV - L'évolution de la situation financière de la commune.

**2013.215 - COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2012**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 45
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 41
Contre	: 11

Ont voté contre

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

05/06/2013

Commune d' Aix en Provence

à

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

~~7 délibérations + 6 annexes Conseil Municipal du 03 juin 2013~~

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE: COMPTABILITE COMMUNALE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2012

DATE DE L'ACTE : 03/06/2013

N° DE L'ACTE: 2013-215

-Compte administratif 2012

-Compte administratif 2012 Annexe

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

05 JUIN 2013

COURRIER ARRIVE

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE LA DELIBERATION : COMPTABILITE COMMUNALE – AFFECTATION DE RESULTATS POUR L'EXERCICE 2012

DATE DE L'ACTE : 03/06/2013

N° DE L'ACTE: 2013-216

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE: COMPTABILITE COMMUNALE – COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL D'AIX MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2012

DATE DE L'ACTE : 03/06/2013

N° DE L'ACTE: 2013-217

-Compte de gestion 2012

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2012

DATE DE L'ACTE : 03/06/2013

N° DE L'ACTE: 2013-219

Compte administratif Eau Assainissement 2012

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – SERVICES DE
L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS POUR
L'EXERCICE 2012

DATE DE L'ACTE : 03/06/2013

N° DE L'ACTE: 2013-220

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : COMPTABILITE COMMUNALE – SERVICES DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT – COMPTES DE GESTION DE M. LE TRESORIER D'AIX
MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2012

DATE DE L'ACTE : 03/06/2013

N° DE L'ACTE: 2013-221

-Compte de gestion Eau

-Compte de gestion Assainissement

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

OBJET DE L'ACTE : CONVENTION CADRE DE TRANSFERT TEMPORAIRES DE
MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX LEGERS SUR LA COMMUNE D'AIX-
EN-PROVENCE

DATE DE L'ACTE : 03/06/2013

N° DE L'ACTE: 2013-250

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

05 JUIN 2013

COURRIER ARRIVE

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

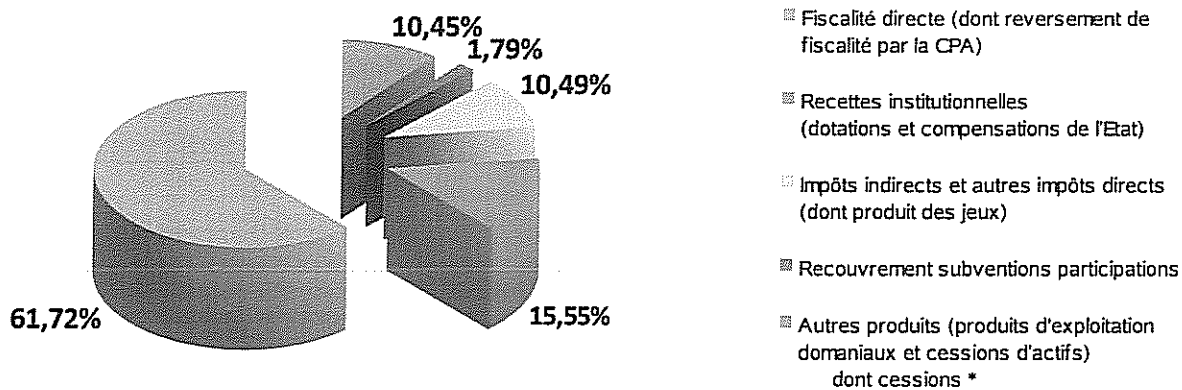
A/ Les recettes réelles de fonctionnement

Elles ont été réalisées à hauteur de 207 728 167 €, hors excédent 2011 reporté.

Quant aux opérations d'ordre, elles sont de 34 526 € (1 882 112 € en 2011). L'écart entre 2011 et 2012 provient de la reprise sur provisions effectuée en 2011 de 1 829 388 €, lors de la sortie de l'inventaire communal des titres de participations de la Ville dans la SEMETA.

Par agrégats et en milliers d'euros, les recettes réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :

RECETTES	2011		2012		EVOLUTION 2011 / 2012
	En Milliers d'Euros	En part relative (hors cessions d'actifs)	En Milliers d'Euros	En part relative (hors cessions d'actifs)	
<i>Fiscalité directe (dont reversement de fiscalité par la CPA)</i>	110 481	57,96 %	118 031	61,72 %	+ 6,83 %
<i>Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)</i>	30 544	16,02 %	29 728	15,55 %	- 2,67 %
<i>Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)</i>	21 875	11,48%	20 069	10,49%	- 8,26 %
<i>Subventions participations</i>	7 992	4,19 %	3 419	1,79 %	- 57,22 %
<i>Autres produits (produits d'exploitation domaniaux et cessions d'actifs) dont cessions d'actifs*</i>	24 572 4 860*	10,35%	36 481 16 489*	10,45%	48,53 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	195 464	—	207 728	—	+ 6,27 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS CESSIONS D'ACTIFS	190 604	100 %	191 239	100 %	+0,33 %



REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS CESSIONS D'ACTIFS

1/ Poste fiscalité directe (dont reversement de fiscalité par la CPA)

Le poste fiscalité directe, incluant l'attribution de compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire, s'établit à 118 031 434 € en 2012.

	2011	2012	% évolution 2011/2012
Contributions directes	67 103 359	69 913 182	4,19%
Attributions de compensation	24 914 371	24 914 371	0,00%
Dotation de Solidarité Communautaire	18 463 542	23 203 881	25,67%
TOTAL	110 481 272	118 031 434	6,83%

Il se décompose comme suit :

L'évolution du produit des contributions directes est de + 4,19 %, supérieure à celle de 2011 (4,16 %). Sachant que les taux fiscaux sont restés stables, cette augmentation est liée l'impact du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales (+1,80%) et à l'évolution physique des bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

La hausse de la Dotation de Solidarité Communautaire de plus de 25 % provient de l'inclusion par la CPA des anciens fonds de concours de fonctionnement pour les équipements culturels et sportifs d'intérêts communautaires.

2/ Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)

Les dotations et compensations, perçues en 2012 à hauteur de 29 727 992 € (30 544 028 € en 2011 et 31 010 300 € en 2010) subissent une baisse sensible :

- La DGF, premier concours de l'Etat, continue de subir les effets de la péréquation sur le complément de garantie et diminue régulièrement depuis 2011 (-3,23% sur 2ans) :

	2010	2011	Ecart 2010/2011	2012	Ecart 2011/2012
DGF	25 226 841 €	24 820 774 €	- 406 067 €	24 412 787 €	- 407 987 €

- La Ville qui percevait la Dotation de Solidarité Urbaine jusqu'en 2011 à hauteur de 1 519 143 € est sortie de l'éligibilité à cette dotation en 2012 et perd de façon progressive cette dotation jusqu'à extinction totale en 2015 :

- 2011: 1 519 143 €

- 2012 : 1 367 229 € (- 151 914 €)

- La compensation au titre de la taxe professionnelle continue son évolution dégressive, soit :

- 2012 : 949 838 €

- 2011 : 1 136 216 €

- 2010 : 1 227 154 €

- 2009 : 1 349 818 €

- 2008 : 1 904 468 €

- 2007 : 2 303 408 €

3/ Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)

Le poste des impôts indirects diminue de plus de 8% avec un montant de 20 069 456 € (21 875 373 € en 2011).

Cette situation est liée principalement :

- à l'évolution conjoncturelle de la taxe additionnelle aux droits de mutation qui a connu un pic en 2011 correspondant au dynamisme de l'activité immobilière sur le territoire et qui baisse fortement en 2012 (- 1 541 250 €) :

- 7 743 534 € en 2012

- 9 284 784 € en 2011

- 7 656 860 € en 2010

- 5 760 897 € en 2009

- 7 101 908 € en 2008

- 7 820 031 € en 2007

- le prélèvement sur le produit des jeux, qui subit également les aléas de la conjoncture s'était légèrement redressé en 2011 et baisse de nouveau de plus de 425 000 € en 2012 :
 - 7 133 990 € en 2012
 - 7 559 743 € en 2011
 - 7 358 960 € en 2010
 - 7 500 371 € en 2009
 - 8 277 188 € en 2008
 - 9 660 179 € en 2007

- le produit sur la taxe sur l'électricité est relativement stable avec un montant perçu en 2012 de 3 360 285 € (3 333 650 € en 2011)

- le produit de la taxe de séjour a progressé de 11,85% :
 - 2012 : 959 648 €
 - 2011 : 857 979 €
 - 2010 : 904 858 €

- le produit encaissé sur la Taxe sur la Publicité Extérieure (TLPE) a également évolué de 14,39 % :
 - 715 360 € en 2012
 - 625 360 € en 2011 (correspond au premier produit encaissé sur un exercice complet depuis la réforme de cette taxe).

4/ Recouvrement des subventions et participations

La forte variation à la baisse de ce poste de plus de 4,5 M€ est liée aux transferts des fonds de concours de fonctionnement de la CPA pour les équipements culturels d'intérêts communautaire dans la Dotation de Solidarité Communautaire.

5/ Autres produits (produits d'exploitation domaniaux) et cessions d'actifs

Le poste Autres produits et cessions d'actifs s'élève à :

- en 2012 : 36 481 283 € dont un montant important de cessions d'actifs de 16 489 353 €
- en 2011 : 24 571 776 € dont 4 859 555 € de cessions d'actifs

Sans les cessions d'actifs :

- 2012 : 19 991 930 €
- 2011 : 19 712 221 €

Les produits d'exploitation provenant des régies s'élèvent à 8 117 126 € (7 635 180 € en 2011) et représentent 3,91 % des recettes réelles de fonctionnement.

Parmi les recettes d'exploitation , on notera les principaux montants suivants :

- le produit des droits de place de la régie de l'espace public : 1 344 235 € (1 257 390 € en 2011)
- la facturation des terrasses : 1 159 720 €
- le produit du stationnement voirie : 3 529 740 € (3 529 740 € en 2011)
- régie des affaires scolaires (tarification des garderies scolaires créée en 2011) : 204 348 €
- le produit des ventes de caveaux et concessions funéraires : 559 992 € (620 292 € en 2011)

B/ Les dépenses réelles de fonctionnement

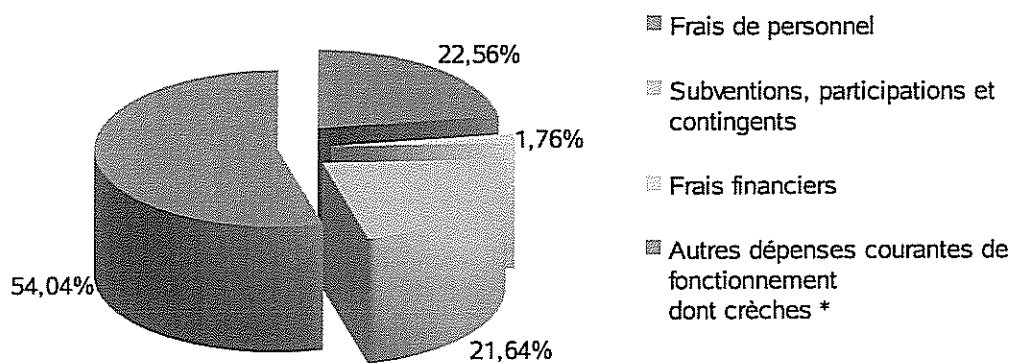
Elles se montent à 168 797 057 € dont 3 121 741 € d'engagements de dépenses ayant donné lieu à service fait mais non facturées au 31 décembre 2012 et rattachées à l'exercice.

Quant aux dépenses d'ordre, hors rattachements et ICNE, elles constituent des recettes d'ordre de la section d'investissement et se montent à 23 247 911 €. Elles sont liées principalement aux amortissements et provisions (5 876 709 €) et ont été majorées en 2012 par les écritures d'ordre liées aux cessions d'actifs.

Par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des masses de dépenses réelles réalisées s'établit ainsi qu'il suit :

DEPENSES	2011		2012		Evolution 2011/2012
	En Milliers d'Euros	En part relative	En Milliers d'Euros	En part relative	
<i>Frais de personnel</i>	90 367	54,54 %	91 223	54,04 %	0,95 %
<i>Subventions, participations et contingents</i>	34 000	20,52 %	36 530	21,64 %	7,44 %
<i>Frais financiers</i>	2 875	1,73 %	2 972	1,76 %	3,37 %
<i>Autres dépenses courantes de fonctionnement dont crèches *</i>	38 453	23,21 %	38 072	22,56 %	- 0,99 %
Total dépenses réelles de Fonctionnement	165 695	100,00 %	168 797	100,00 %	1,87 %

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS CESSIONS D'ACTIFS



1/ Frais de personnel

Le poste frais de personnel est le premier poste de dépenses de fonctionnement. Il se caractérise cette année par une évolution de + 0,95 % (+ 0,98 % en 2011).

Ce poste subit 2 catégories d'impact :

- impacts résultant de mesures exogènes (décrets ministériels et autres) :
 - Non revalorisation de la valeur indiciaire du point d'indiciaire (depuis juillet 2010) ,
 - Augmentation du SMIC suite aux présidentielles en juillet 2012 et revalorisation des plus bas indices de rémunération : + 120 000 €,

- Elections présidentielles et législatives : 520 000 €,
- Augmentation de la cotisation patronale CNRACL de 0.1% au 1/11/2012 : + 7 500 €,
- Prise en charge des frais de déplacements formation CNFPT en compensation de la baisse de cotisation de 1 % à 0,9 %,
- Transfert des non-titulaires de l'Ecole Supérieure d'Art vers l'EPCC en février 2012.

- impacts résultant de mesures endogènes relevant de l'autorité de la Ville :

- Baisse de 9 % des heures supplémentaires,
- Augmentation du temps de travail des VSD du Nettoyement en mai 2012 + 100 000 € et octroi des chèques déjeuners à ces agents,
- Mise en place de la participation aux dépenses de santé en septembre 2012 : 21 000 €.

Par ailleurs la Ville poursuit :

- la maîtrise de ses effectifs : le nombre d'agents titulaires s'est stabilisé au 31.12.12 à 2 075 agents.

2/ Subventions, participations et contingents

Le poste subventions, participations et contingents évolue de 33 999 907 € en 2011 à 36 529 629 € en 2012.

L'évolution de plus de 7 % de ce poste (+ 2 529 722 €) est liée principalement à :

- la subvention de Marseille Provence 2013 : 1 254 567 € (574 687 € en 2011)
- la subvention de la Ville sur l'EPCC Ecole Supérieure d'Art s'élevait en 2011 à 1 605 934 €. l'exécution 2012 fait apparaître un montant de 2 319 574 €, la différence résulte simplement d'une modification dans les écritures entre comptes
- une majoration des financements pour les centres sociaux de plus de 159 000 €

Ce poste se décompose en 4 grandes catégories:

a) Les contingents et participations obligatoires : 12 463 327 €

Dont :

- contingent incendie : 10 591 073 €
- les participations aux enseignements privés du 1er degré : 1 165 043 €

b) Les subventions versées aux organismes publics : 9 072 516 €

Dont :

- OMT : 1 640 000 €
- Caisse des écoles : 419 442 €
- CCAS : 4 684 000 €
- EPCC Ecole Supérieure d'Art : 2 319 574 € (1 605 934 € en 2011)

c) Les subventions versées aux associations : 13 767 947 €

Parmi les plus importantes, on peut citer :

- Le Festival International de musique : 1 242 973 €
- Théâtre du Jeu de Paume : 960 000 €
- Théâtre Danse Littérature : 1 181 000 €
- Centre Chorégraphique Preljocaj : 325 000 €
- Marseille Provence 2013 : 1 254 567 €
- Clubs conventionnés : 1 566 308 €
- Aides sociales frais communs : 797 628 €
- Crèches privées : 604 500 €
- Centres sociaux : 515 664 €
- Contrat Jeunesse : 561 628 €
- CUCS : 400 600 €

Le détail chiffré de l'ensemble des subventions figure dans l'annexe du Compte Administratif.

d) Les subventions exceptionnelles : 1 225 840 €

Dont :

- Mission réhabilitation du centre Ville : 695 000 €
- Centres sociaux : 118 947 €

3/ Frais financiers

Les frais financiers, avec un montant de 2 972 306 € ont augmenté en 2012 de 3,40 %. Cette évolution est due à la hausse des taux Euribor en 2011, index variables, qui sont passés en moyenne de 1 à 2 %. Cette augmentation impacte les échéances 2012, le taux payé étant pré-fixé.

4/ Autres dépenses courantes de fonctionnement

Le poste « Autres dépenses courantes de fonctionnement » est légèrement en baisse de - 0,99 %.

Ceci s'explique notamment par:

- le reversement à l'EPCC Ecole Supérieure d'Art des recettes encaissées pour leur compte dans le cadre du mandat de gestion d'un montant de 877 999 € en 2011 n'est plus comptabilisé dans ce poste et impacte le poste subventions.
- une diminution de 178 331 € de la DSP « Les petits chaperons rouges » :
 - 2011 : 4 883 565 €
 - 2012 : 4 705 234 €

C/ Les résultats de l'exercice

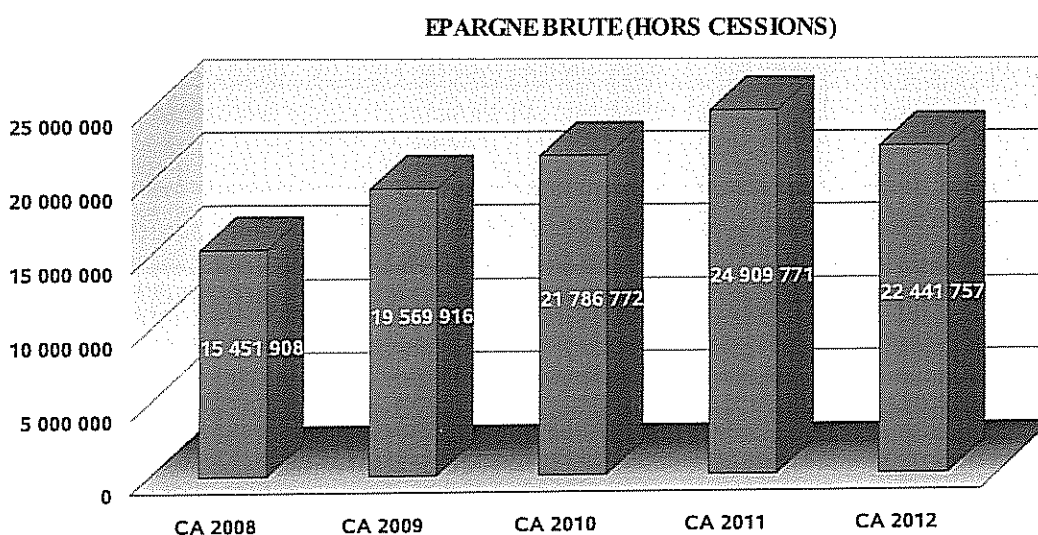
L'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement hors cessions – dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 22 441 757 €.

Elle permet de couvrir le remboursement de la dette en capital, soit 11 180 691 €, ce qui est supérieur aux normes de solvabilité exigées.

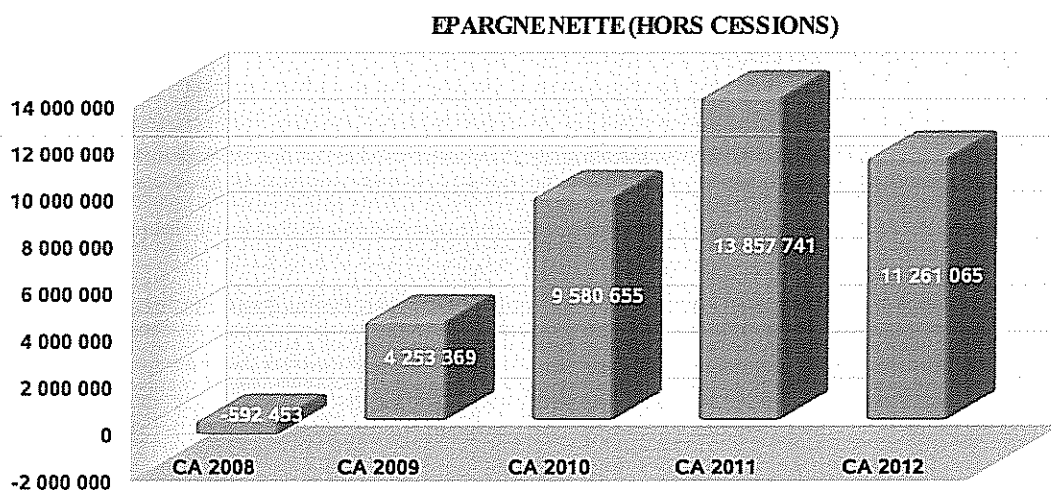
Le résultat comptable de l'exercice [(recettes réelles + recettes d'ordre)] – [(dépenses réelles + dépenses d'ordre)] s'élève à 15 717 726 €.

Le résultat global de fonctionnement qui s'obtient en ajoutant au résultat comptable la reprise des excédents antérieurs (5 500 344 €) est arrêté à la somme de 21 218 070 €.

D/ L'épargne



L'épargne brute mesure la différence entre les recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs et les dépenses réelles de fonctionnement.



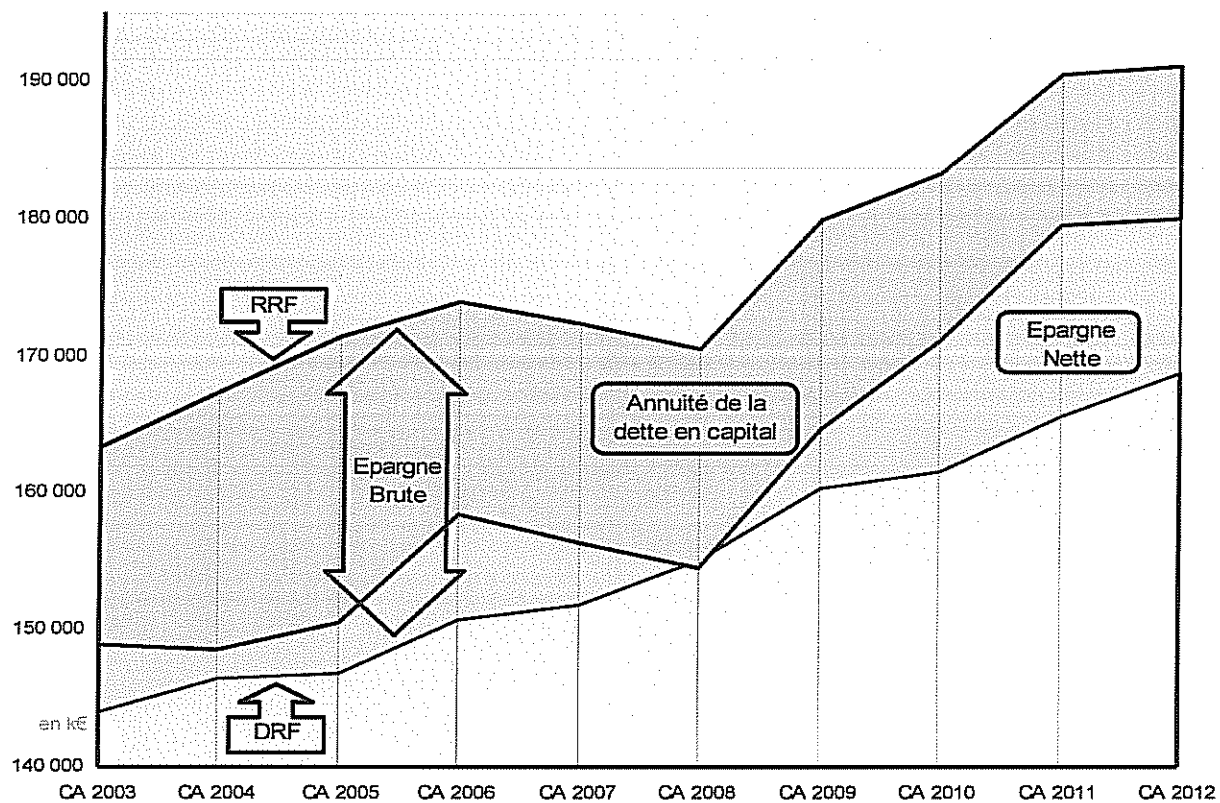
L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette.

On constate une dégradation de l'épargne brute qui s'explique par :

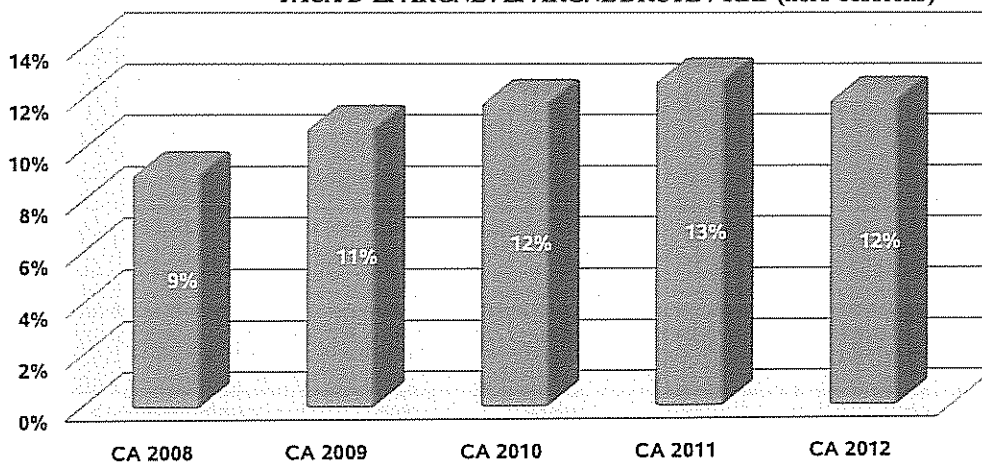
- une stagnation des recettes de fonctionnement (+ 0,33 %) liée à une baisse des dotations de l'Etat ainsi que des droits de mutation, compensée par des bases fiscales encore dynamiques.
- des dépenses de fonctionnement maîtrisées mais qui évoluent désormais à un rythme supérieur à celui des recettes (1,87 %).

L'annuité en capital de la dette n'ayant pas varié de façon significative, l'épargne nette suit la même tendance.

Constitution de l'épargne brute et de l'épargne nette



TAUX D'EPARGNE : EPARGNE BRUTE / RRF (hors cessions)

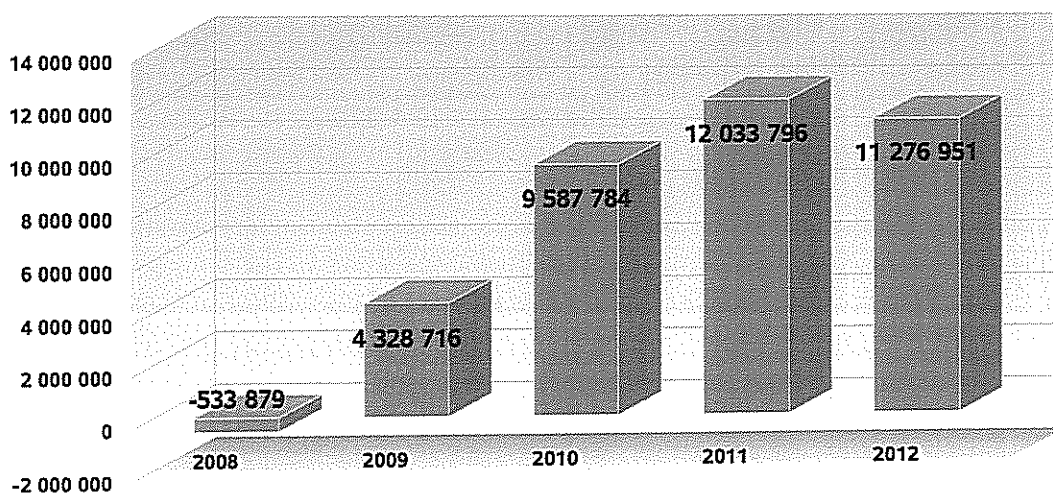
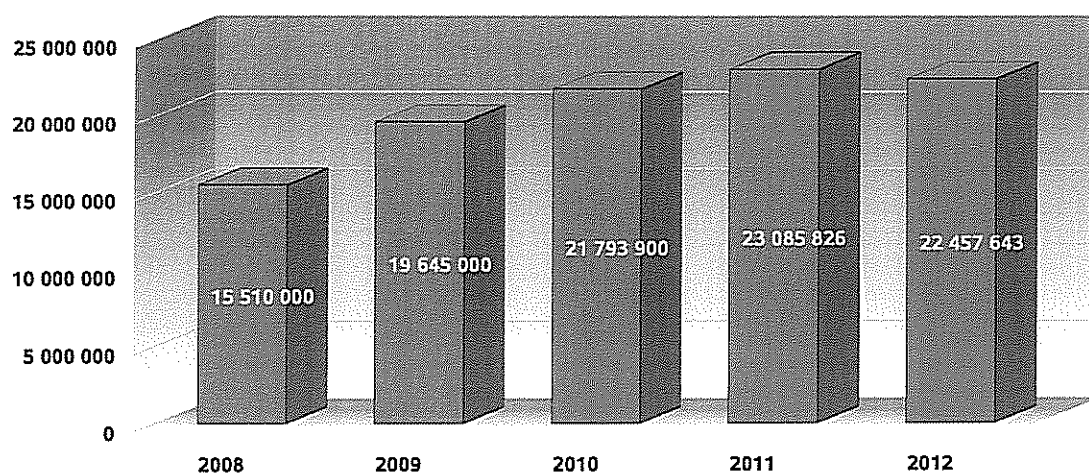


Ce ratio décrit la capacité à épargner de la collectivité par rapport au volume des recettes réelles de fonctionnement. Un ratio supérieur à 7 ou 8 % est indiqué.

L'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute (CAF) qui se définit comme étant l'addition du résultat comptable de l'exercice (15 717 726 €) et des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises (6 739 917 €) s'établit à 22 457 643 €.

Capacité d'autofinancement brute en €



Capacité d'autofinancement nette en €

La capacité d'autofinancement brute correspond à la capacité d'autofinancement brute à laquelle on déduit le remboursement en capital de la dette.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ Les recettes réelles d'investissement

Prévues pour un montant total de 71 692 447 € en mouvements réels auxquels il convient d'ajouter 20 096 128,56 € d'affectation du résultat de l'exercice 2011, elles ont été réalisées pour 50 394 579 €, soit un taux de réalisation global de 70,29 %.

Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement

RECETTES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
Subventions d'équipement	16 647	7 014	42,13 %
Participations (FCTVA, amendes de police taxes d'urbanisme)	11 500	13 638	118,59 %
Emprunts	25 000	15 000	60,00 %
Opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de Trésorerie et remboursements temporaires	18 332	14 332	78,18 %
Mouvements financiers	873	271	30,99 %
Solde du produit des cessions d'immobilisations	- 800		
Total des recettes réelles d'investissement	71 692	50 395	70,29 %

1 / Subventions d'équipement perçues : 7 014 232 €

	PREVU	REALISE	TAUX DE REALISATION
Subventions Etat	2 028 850 €	1 067 027 €	52,59 %
Subventions Région (dont contrat de développement Région PACA/CPA 2010/2013)	2 595 123 €	446 626 €	17,21 %
Subventions Département (dont Aides départementales aux Equipements structurants du 22/02/2011)	3 059 517 €	910 335 €	29,75 %
Subventions CPA (Fonds de concours 2011)	8 963 819 €	4 590 245 €	51,21 %

Pour l'Etat, la Région et le Département, les subventions sont versées au prorata des dépenses mandatées par la Commune alors que pour la CPA celles-ci sont versées majoritairement au démarrage des travaux (70 %), ce qui explique le décalage des encaissements sur les subventions, lesquels seront reportés l'année suivante.

Les principales subventions perçues sont les suivantes :

Chapitre 900 : Services généraux des administrations publiques

● Office du tourisme	CPA	233 815 €
● Ecole de musique et salle des fêtes	CPA	324 091 €
● Centre de congré Carnot	CPA	171 460 €

Chapitre 901 : Sécurité et salubrité publiques

● Vidéosurveillance	Etat	150 395 €
---------------------	------	-----------

Chapitre 902 : Enseignement et formation

● Travaux de proximité Ecole Peisson Luynes	Conseil général	60 000 €
---	-----------------	----------

Chapitre 903 : Culture

● Nouveau conservatoire de musique	Région	140 959 €
	CPA	658 874 €
● Eglise de la Madeleine	Etat	114 000 €
● Bastide du Jas de Bouffan	Etat	74 671 €
● Travaux de proximité Planétarium	Conseil Général	60 000 €

Chapitre 904 : Sport et jeunesse

● Piste athlétisme stade Carcassonne	Etat	95 648 €
	Région	57 317 €
● Vestiaires stade de Carcassonne	Département	250 743 €
● Terrain de Futzal des Milles	Département	60 000 €
● Terrain synthétique-vestiaires-gradins-Club House Val de l'Arc	Département	252 117 €
	CPA	167 224 €

Chapitre 905 : Interventions sociales et santé

● Foyer 3ème âge Luynes	Département	60 000 €
-------------------------	-------------	----------

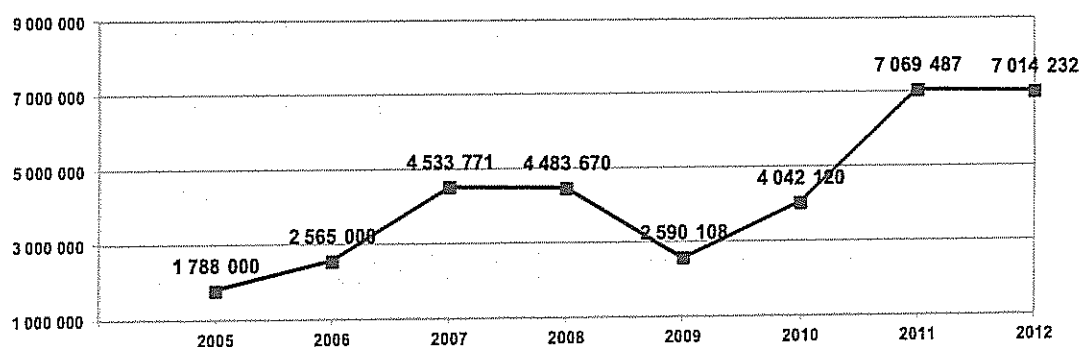
Chapitre 906 : Famille

● Crèche Agora	Etat	313 199 €
----------------	------	-----------

Chapitre 908 : Aménagement et services urbains

● Doublement Arc de Meyran	CPA	640 859 €
● Eclairage public urbain	CPA	436 032 €
● Forum des Cardeurs	CPA	208 637 €
● L'ensoleillée	Région	106 187 €
	CPA	500 000 €
● Locaux association Alphonse Daudet	Etat	90 000 €
● Réserves foncières immeubles	CPA	135 000 €

Subventions d'équipement reçues



2/ Participations, FCTVA, amendes de police, taxes d'urbanisme

L'évolution du produit résultant du FCTVA est proportionnelle aux investissements portés :

- 2010 : 4 855 210 €
- 2011 : 6 199 642 €
- 2012 : 7 531 739 €

Le produit des amendes de police s'élève à 4 464 805 € (4 180 232 € en 2011).

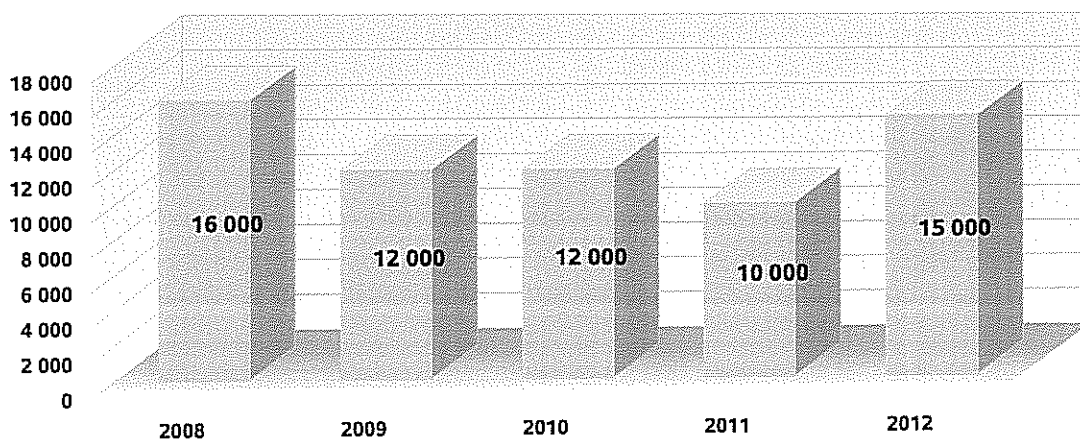
La TLE devenue à présent taxe d'aménagement, dont l'assiette évolue non plus sur la SHON comme l'ancienne TLE mais sur la surface de la construction, évolue en fonction des autorisations de construire ou d'aménager :

- 2010 : 1 547 522 €
- 2011 : 2 323 622 €
- 2012 : 1 641 331 €

3/ L'emprunt

Prévu pour un montant de 25 000 000 €, l'emprunt réalisé s'est élevé à 15 000 000 €.

Evolution de l'emprunt 2007-2011 (1641 et 16441) en Milliers d'€uros

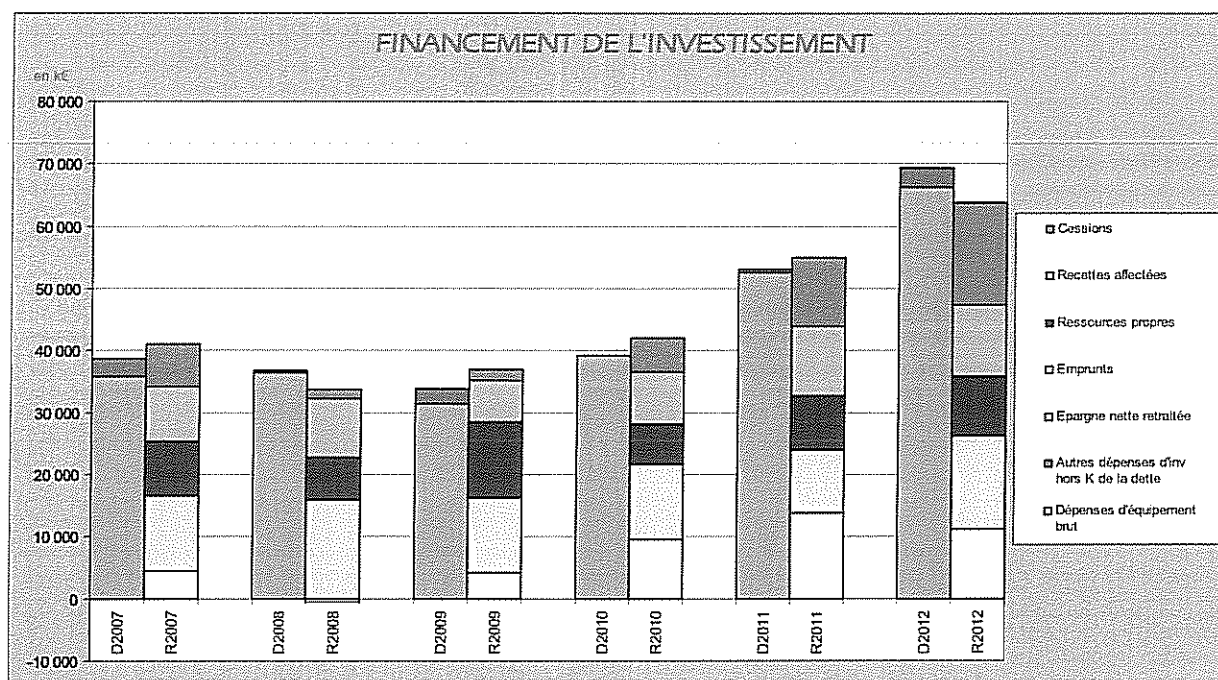


4/ Opérations afférentes à l'option de tirage de lignes de trésorerie et remboursements temporaires

Elles ont été réalisés à hauteur de 14 331 790 € et correspondent aux mouvements des contrats long terme renouvelable (CLTR) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

5/ Les mouvements financiers

Prévus pour un montant de 873 501 €, ils ont été réalisés à hauteur de 270 681 €.



B/ Les dépenses réelles d'investissement

Prévues pour un montant de 118 388 570 € en mouvements réels, elles ont été mandatées à hauteur de 94 902 620 €, soit un taux de réalisation global de 80,16 %.

Taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

DEPENSES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
Travaux acquisitions et études (comptes 20, 21, 23)	82 607	64 259	77,79%
Subventions d'équipements versées	2 843	2 091	73,55%
Remboursement de la dette	11 268	11 181	99,23%
Opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie et remboursements temporaires	18 332	14 332	78,18%
Mouvements financiers (refinancements d'emprunts, avances de trésorerie)	3 339	3 040	91,05 %
Total des dépenses réelles d'investissement	118 389	94 903	80,16%

1/ Les dépenses d'équipement

Prévues pour un montant de 84 849 170 €, les dépenses d'équipement ont été mandatées pour un montant de 66 187 468 €, soit un taux de réalisation de 78 % (67 % en 2011). Elles sont réparties en travaux globalisés et structurants et en opérations faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle.

a) Les travaux globalisés et structurants

Prévus pour un montant de 30 978 402 €, les travaux globalisés et structurants ont été mandatés à hauteur de 22 738 917 €, soit un taux de réalisation de 73,40 %.

► Les travaux globalisés

Prévus pour un montant de 25 264 729 €, ils ont été réalisés à hauteur de 18 794 905 €, soit un taux de réalisation de 74,39%.

Parmi les principales réalisations :

● Frais d'études	364 676 €
● Aménagements de terrains	1 408 816 €
● Travaux dans les bâtiments	5 858 957 €
● Voirie	4 253 079 €
● Réseaux d'assainissement (pluvial)	1 208 685 €
● Réseaux câblés	270 648 €
● Réseaux d'électrification	745 649 €
● Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	1 346 926 €
● Véhicules de voirie	606 348 €
● Véhicules légers	1 083 374 €

► Les investissements structurants

Ce sont des investissements programmés sur une seule année. Prévus pour un montant de 5 713 673 €, les projets structurants ont été mandatés à hauteur de 3 943 912 €, soit un taux de réalisation de 69,03 %.

Parmi les principales réalisations :

● Réfection cour de l'école Sextius	102 491 €
● Terrain multisport Floralties	114 478 €
● Sécurisation passerelles piétonnes	138 768 €
● Restructuration groupe scolaire d'Arbaud	154 850 €
● Parc Vilers	177 064 €

● Mémorial Harkis	228 606 €
● CUCS	343 501 €
● Loges stade Maurice David	497 336 €
● Vidéosurveillance	710 464 €

b) Les investissements pluriannuels

Prévus pour un montant de 51 028 207 €, les investissements faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle ont été réalisés à hauteur de 41 357 878 €, soit un taux de mandatement de 81,05 %.

Parmi les principales réalisations, citons :

● Zac Sextius-Mirabeau	110 960 000 €
● Aménagement quartiers Est	2 092 355 €
● Doublement Arc de Meyran	1 490 773 €
● Quartiers Sud	1 117 214 €
● Grassi passerelle/plateforme bus/carefour	1 073 713 €
● L'enseillée	1 600 000 €
● Requalification voirie PPI	939 926 €
● Granettes parking et cheminement piéton	324 238 €
● Voie Frutoso	467 199 €
● Hays club	367 023 €
● Réserves foncières biens immeubles	3 175 742 €
● Rénovation éclairage public	1 547 570 €
● Renouvellement PC Magali (système de régulation des feux)	1 034 088 €
● Centre des Congrès Carnot	1 783 824 €
● Château de l'Horloge	7 85 479 €
● Cité du livre -réfection toitures	705 251 €
● Restauration scolaire en self service	325 998 €
● Rénovation écoles	1 284 598 €
● Transfer SPA	845 000 €
● Restructuration site de la Parade	358 627 €
● Façade Hôtel de Ville	600 723 €
● Hôtel de Pontevès	463 949 €
● Rue Mignet	989 110 €
● Piétonnisation quartier Mignet	402 568 €
● Piétonnisation rue des Cordeliers	832 801 €

Investissements financés par les budgets annexes

Budget Eau:	3 478 558 € HT
Dont :	
Extensions réseau eau potable	257 519 € HT
Rénovation réseaux eau potable	2 696 259 € HT
Budget Assainissement	6 031 760 € HT
Dont :	
Extensions réseau Assainissement	376 890 € HT
Rénovation réseaux assainissement	2 604 556 € HT
Station d'épuration Ouest	235 533 € HT
Réseau de transfert STEP Ouest	1 479 948 € HT
Total	9 510 318 € HT

Investissements réalisés par la CPA sur le territoire de la Commune d'Aix-en-Provence

Travaux Entrées Ville	544 634 €
Aix Pôle d'Activités	113 550 €
Aix Pioline	870 213 €
Aix Chapelle Pénitents blancs	3 332 680 €
Aix Parc Les Hauts de Brunet	13 686 €
Aix Parc Carcassonne	2 090 €
Parc Aix route de Sisteron	9 641 €
Parc Aix gare routière	4 750 000 €
Parc Malacrida	108 439 €
Aix Aménagement couloirs bus	789 161 €
Etoile Ferroviaire Aixoise	176 500 €
Parc Persuation Aix la Pioline	645 114 €
ANRU Aix	212 800 €
CPER Enseignement Supérieur	2 206 278 €
TOTAL	13 774 753 €

Au total, les dépenses d'équipements réalisées en 2012 sur le territoire communal par la Ville et ses partenaires évoqués ci-dessus représentent un montant global de 89 472 539 € (72 483 881 € en 2011).

2/ Remboursement de la dette

Le remboursement de la dette en capital d'un montant de 11 180 691 € se décompose en 9 412 081 € d'emprunts traditionnels et 1 768 610 € d'amortissements des emprunts à long terme renouvelables.

3/ Opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie et remboursements temporaires

Elles s'équilibrent en dépenses et en recettes à 14 331 790 €.

4/ Les mouvements financiers

Ils ont été réalisés à hauteur de 3 040 092 € et comprennent notamment l'acompte sur cession de 3 000 000 € de l'Office du tourisme, et les avances sur marchés.

C/ Les résultats de la section d'investissement

Le solde des opérations d'investissement laisse apparaître un besoin de financement complémentaire de 10 492 207,03 € tel qu'exposé dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles de l'exercice	94 902 620,29 €	50 394 579,43 €
Opérations d'ordre de l'exercice	13 348 666,99 €	36 562 051,41 €
TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE	108 251 287,28 €	86 956 630,84 €
Affectation de l'exercice 2011		20 096 128,56 €
Reprise du déficit de l'exercice 2011	9 293 679,15 €	
TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES	117 544 966,43 €	107 052 759,40 €
besoin de financement complémentaire		10 492 207,03 €

III – DETERMINATION DU SOLDE DE CLÔTURE

Selon l’instruction M 14, les résultats de l’exercice doivent prendre également en compte le solde des opérations d’investissement restant à réaliser.

A/ Les restes à réaliser

Il s’agit :

En dépenses :

- des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2012, soit 14 578 115,16 €

En recettes :

- des recettes certaines non encore encaissées , soit 7 050 159,00 €

Ces restes à réaliser, en recettes comme en dépenses, se répartissent par chapitre comme suit :

Section d’Investissement		Dépenses	Recettes
900	Services Généraux des Administrations Publiques Locales	2 912 982,94 €	2 906 210,00 €
901	Sécurité et salubrité Publiques	120 629,15 €	46 275,00 €
902	Enseignement Formation	300 767,80 €	180 000,00 €
903	Culture	1 830 025,08 €	1 919 652,00 €
904	Sports et Jeunesse	1 432 002,66 €	1 400 024,00 €
905	Interventions sociales et Santé	152 818,06 €	95 230,00 €
906	Famille	85 506,95 €	55 184,00 €
908	Aménagement et Services Urbains, Environnement	7 733 657,09 €	447 584,00 €
909	Action Economique	9 725,43 €	0,00
TOTAL		14 578 115,16 €	7 050 159,00 €

Le solde de ces restes à réaliser s’établit donc à 7 527 956,16 € en dépenses.

III – DETERMINATION DU SOLDE DE CLÔTURE

Selon l'instruction M 14, les résultats de l'exercice doivent prendre également en compte le solde des opérations d'investissement restant à réaliser.

A/ Les restes à réaliser

Il s'agit :

En dépenses :

- des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2012, soit 14 578 115,16 €

En recettes :

- des recettes certaines non encore encaissées , soit 7 050 159,00 €

Ces restes à réaliser, en recettes comme en dépenses, se répartissent par chapitre comme suit :

Section d'Investissement		Dépenses	Recettes
900	Services Généraux des Administrations Publiques Locales	2 912 982,94 €	2 906 210,00 €
901	Sécurité et salubrité Publiques	120 629,15 €	46 275,00 €
902	Enseignement Formation	300 767,80 €	180 000,00 €
903	Culture	1 830 025,08 €	1 919 652,00 €
904	Sports et Jeunesse	1 432 002,66 €	1 400 024,00 €
905	Interventions sociales et Santé	152 818,06 €	95 230,00 €
906	Famille	85 506,95 €	55 184,00 €
908	Aménagement et Services Urbains, Environnement	7 733 657,09 €	447 584,00 €
909	Action Economique	9 725,43 €	0,00
TOTAL		14 578 115,16 €	7 050 159,00 €

Le solde de ces restes à réaliser s'établit donc à 7 527 956,16 € en dépenses.

B/ Le solde net de clôture

Il s'établit de la manière suivante :

Excédent antérieur de fonctionnement	5 500 344,04 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement (résultat comptable)	15 717 725,99 €
RÉSULTAT COMPTABLE CUMULÉ	21 218 070,03 € (A)
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 10 492 207,03 € (B) (besoin de financement)
Solde net global de clôture (A-B)	10 725 863,00 €

De ce solde net de clôture, il convient de déduire le solde des restes à réaliser de la section d'investissement, soit 7 527 956,16 €, pour déterminer le résultat disponible de l'exercice 2012 qui s'établit à 3 197 906,84 €.

IV- L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

A/ Analyse de la situation financière selon les critères du réseau d'alerte du Trésor Public.

Cette analyse permet d'appréhender la situation financière de la commune et les grandes tendances d'évolution.

En raison de la technicité de la matière, il ne semble pas inutile de rappeler quelques définitions :

Le coefficient d'autofinancement courant : il est égal à la somme des charges de fonctionnement hors dotations aux amortissements et du remboursement du capital rapportée aux produits de fonctionnement, les opérations comptables relatives aux cessions d'actif n'étant pas prises en compte.

Le ratio de rigidité des charges structurelles : il est égal à la somme des charges de personnel, des contingents et participations et des charges d'intérêts rapportée aux produits de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le surendettement (*stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement hors cessions*) : ce ratio est un indicateur de niveau de la dette ramené aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : ce ratio mesure le niveau effectif de la pression fiscale sur les ménages en comparant les produits fiscaux réellement perçus au produit fiscal potentiel de la Commune. Ce niveau de produit fiscal potentiel est obtenu en appliquant aux bases d'imposition brutes de chacune des taxes communales, le taux moyen national de ladite taxe.

Grille d'analyse de la situation financière de la commune

	NORME INDICATIVE NATIONALE qui doit être	2008	2009	2010	2011	2012
COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT (Dépenses fonctionnement - amortissements - remboursement du capital / produits de fonctionnement)	Inférieur à 1	0,99	0,98	0,94	0,926	0,947
RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES (personnel + contingents et participations + charges financières / produits de fonctionnement)	Inférieur à 0,58	0,607	0,579	0,572	0,555	0,560
SURENDETTEMENT (stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement)	Inférieur à 100 %	72 %	65 %	64,6 %	64,5%	64,7%
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (3 TAXES) (prélèvement effectué /prélèvement selon taux moyens nationaux)	Inférieur à 1	0,986	0,983	0,957	0,950	0,918

► Le coefficient d'autofinancement courant connaît un léger fléchissement d'une part, en raison du remboursement de la dette qui est majoré provisoirement par le versement de l'acompte de 3 M€ lié à la vente de l'Office du Tourisme et comptabilisé sur le compte 165 (dépôts et cautionnement reçus) et d'autre part, en raison de la quasi-stagnation des produits de fonctionnement.

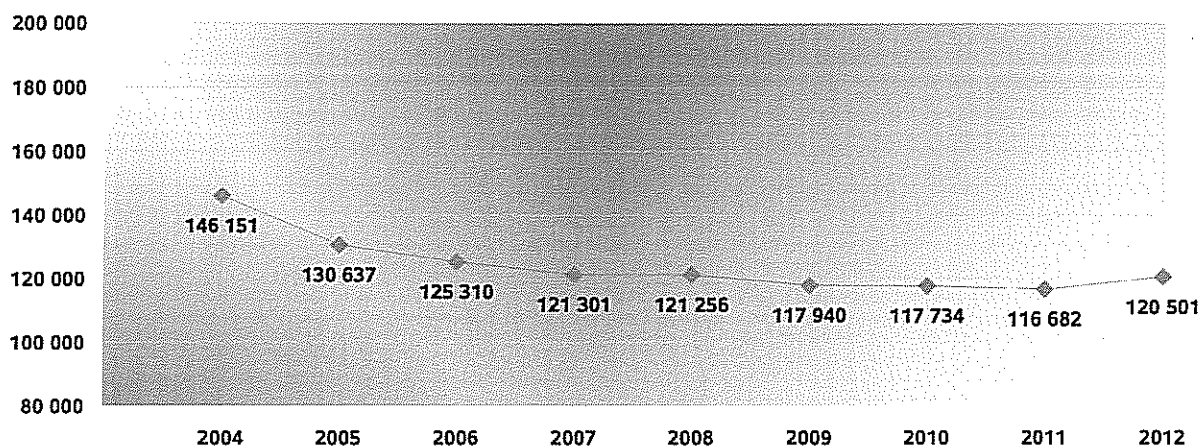
► Le ratio de rigidité des charges structurelles traduit la part des dépenses incompressibles, et notamment les dépenses de personnel, par rapport aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs. Si les postes personnel, contingents, participations et charges financières cumulés ont très faiblement évolué (+ 1,19 %), ce ratio est également touché par la moindre évolution des produits de fonctionnement.

► L'évolution du ratio du stock de la dette sur les recettes courantes de fonctionnement (hors cessions d'actifs) est liée à pour partie à une augmentation de 798 508 € du stock de la dette mais aussi à la moindre évolution des produits de fonctionnement.

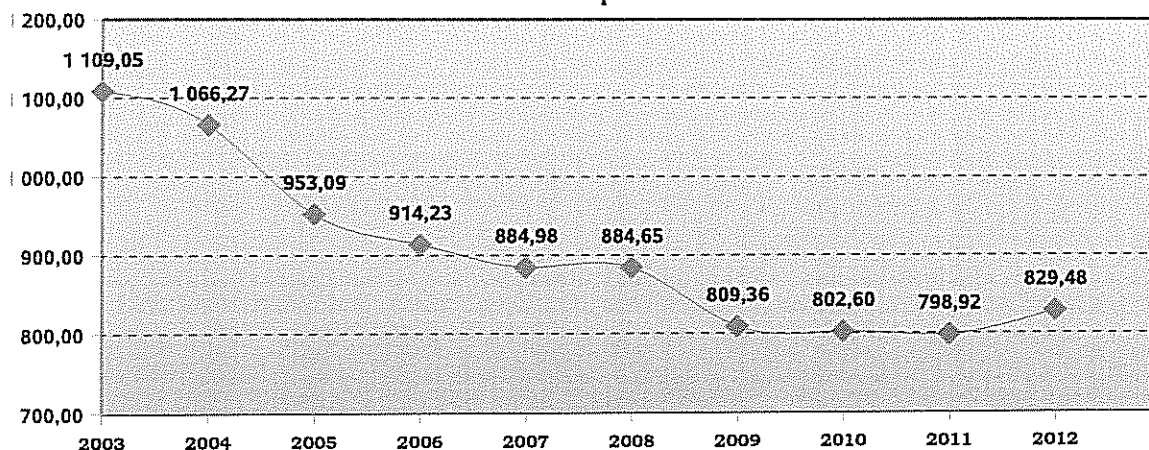
► L'amélioration du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal 3 taxes indique que l'effort fiscal demandé au contribuable aixois est inférieur à la moyenne nationale

B/ Evolution de la dette

Evolution encours de dette au 31/12 en Milliers d'€uros



Dette par habitant



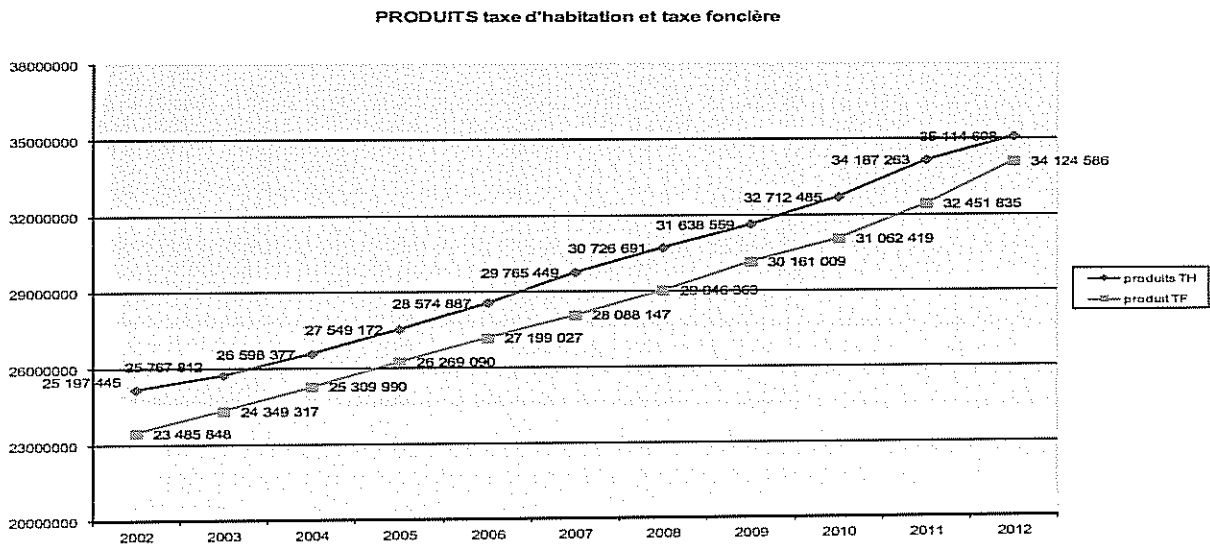
En 2012, on peut constater une légère augmentation de la dette par habitant. Cela est dû à la conjugaison de 2 éléments : d'une part une augmentation de l'encours de dette au 31/12/12, et d'autre part à la poursuite de la baisse du nombre d'habitants ressortant des états INSEE depuis 2011 (146 050 habitants -soit – 640 habitants – et 145 273 habitants en 2012 , soit -777 habitants). Malgré cela l'encours par habitant de la Ville d'Aix en Provence reste bien inférieur à la moyenne nationale des villes de la même strate (1049 €/habitant, données DGCL 2010).

Encours / épargne brute

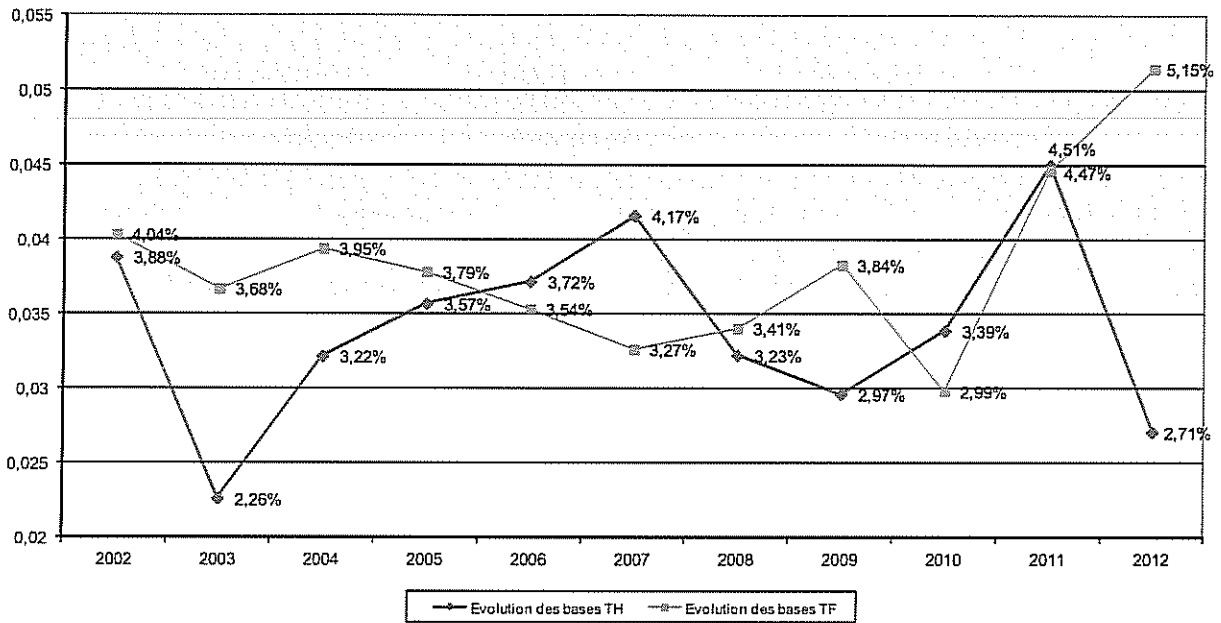
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Encours de dette au 31/12	152 015	146 151	130 637	125 310	121 301	121 256	117 940	117 734	116 682	120 501
Épargne brute	19 925	22 259	21 119	23 236	20 507	15 404	19 608	21 787	24 910	22 442
Encours / épargne brute	7,6	6,6	6,2	5,4	5,9	7,9	6,0	5,4	4,68	5

Le ratio encours/épargne brute, appelé aussi capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser le stock de la dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute.

C/ Analyse de la fiscalité

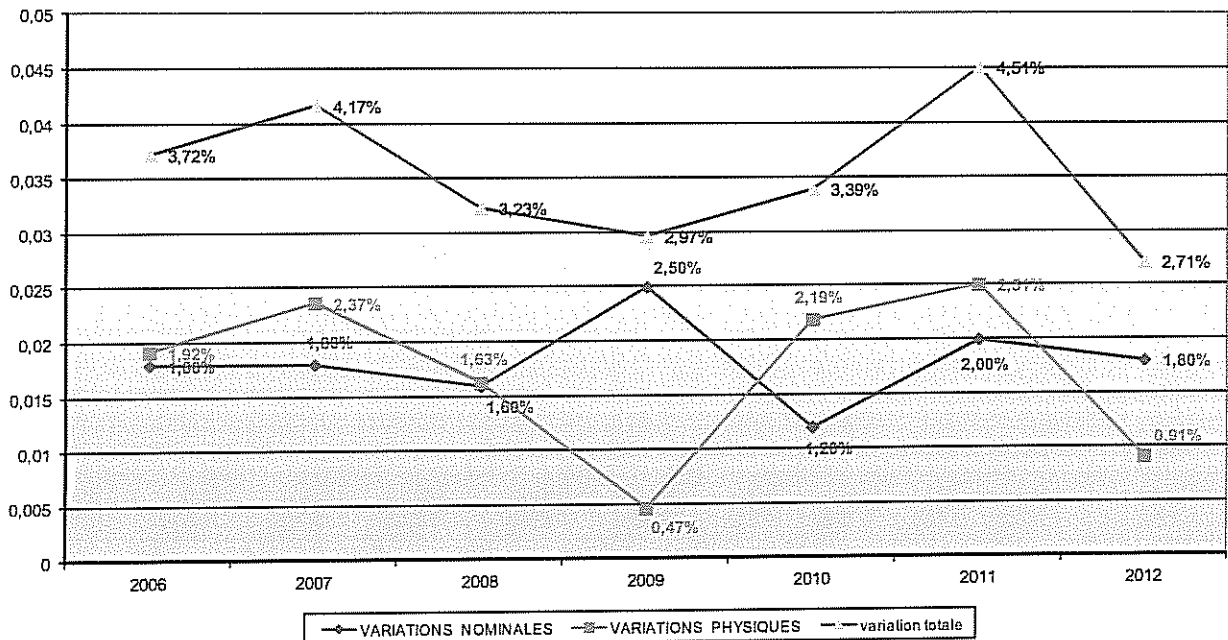


TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIERE
 évolution des bases en pourcentage
 (selon état1288)



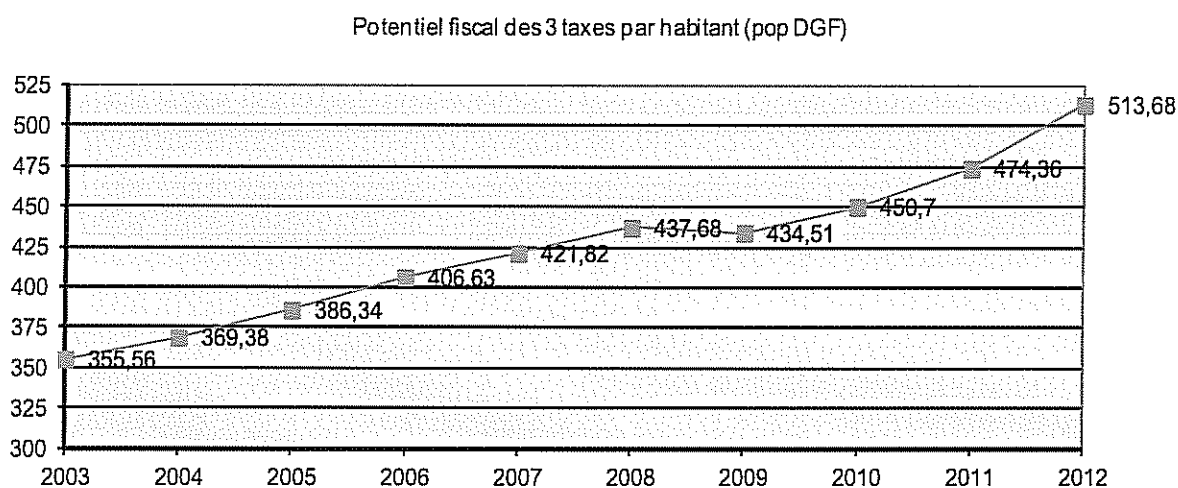
Les 2 graphiques ci-dessus retracent l'évolution de l'assiette fiscale des 2 plus importantes taxes locales (Taxe Foncière et Taxe d'habitation). On peut constater un ralentissement de la progression des bases de TH mais qui reste largement positive avec une augmentation de 2,71 %.

TAXE D'HABITATION
 EVOLUTION des BASES du 1288 EN %

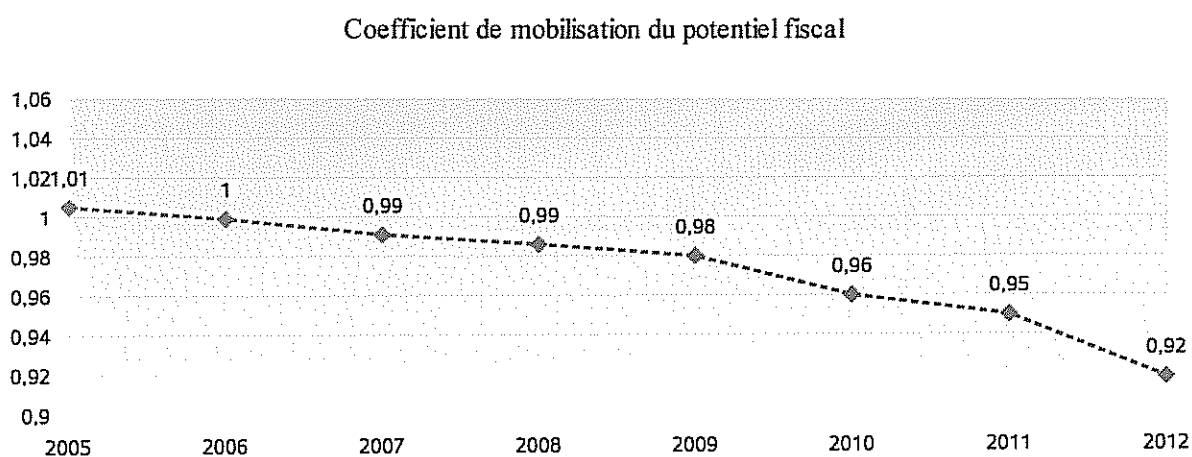


Ce graphique nous démontre la décomposition de l'évolution totale de l'assiette fiscale qui est constituée d'une variation physique (base dynamique) et d'une variation nominale découlant de l'application du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases voté par la loi de finance chaque année.

L'augmentation physique moins importante reflète le ralentissement, voire la baisse des surfaces construites en 2011.



Le potentiel fiscal consiste à valoriser les bases des impôts directs locaux en appliquant le taux moyen national, c'est à dire à évaluer la richesse potentielle des collectivités .



Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est l'indicateur général de pression fiscale : il est égal au rapport entre le produit des 3 taxes et le potentiel fiscal.

La baisse confirme une amélioration de la pression fiscale qui est dû au fait que nos bases fiscales sont dynamiques, les taux communaux n'ayant pas été augmentés depuis 1996.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, inférieur à 1, indique que l'effort fiscal demandé au contribuable aixois est inférieur à la moyenne nationale.

Compte tenu de ces éléments, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1/ APPROUVER les opérations comptables

2/ CONSTATER l'excédent global de la section

de fonctionnement qui s'élève à :

21 218 070,03 €

3/ CONSTATER le déficit de la section

d'investissement qui s'élève à :

10 492 207,03 €

4/ APPROUVER, par chapitre, les restes à réaliser

en dépenses qui s'élèvent à :

14 578 115,16 €

5/ APPROUVER, par chapitre, les restes à réaliser

en recettes qui s'élèvent à :

7 050 159,00 €

6/ APPROUVER, le besoin de financement

de la section d'investissement qui s'élève à :

18 020 163,19 €

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

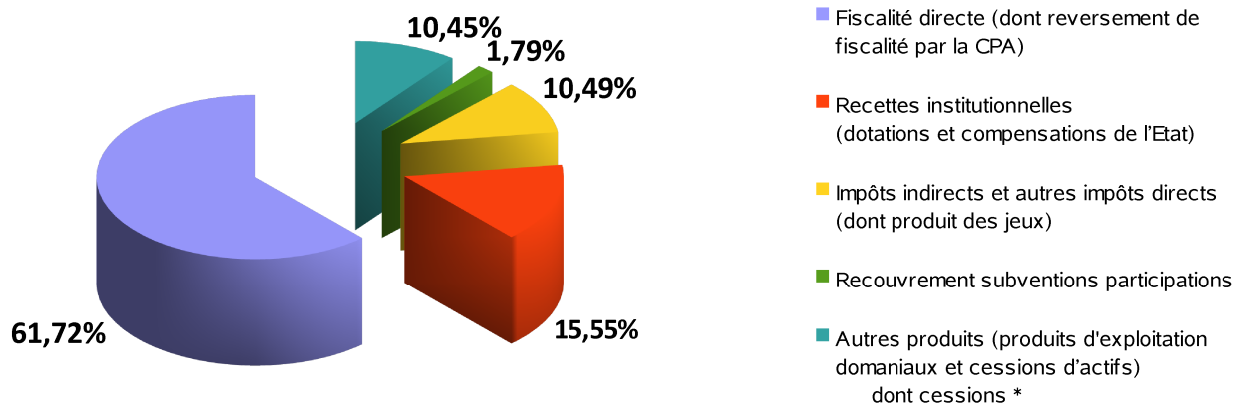
A/ Les recettes réelles de fonctionnement

Elles ont été réalisées à hauteur de 207 728 167 €, hors excédent 2011 reporté.

Quant aux opérations d'ordre, elles sont de 34 526 € (1 882 112 € en 2011). L'écart entre 2011 et 2012 provient de la reprise sur provisions effectuée en 2011 de 1 829 388 €, lors de la sortie de l'inventaire communal des titres de participations de la Ville dans la SEMETA.

Par agrégats et en milliers d'euros, les recettes réelles de fonctionnement se décomposent comme suit :

RECETTES	2011		2012		EVOLUTION 2011 / 2012
	En Milliers d'Euros	En part relative (hors cessions d'actifs)	En Milliers d'Euros	En part relative (hors cessions d'actifs)	
<i>Fiscalité directe (dont reversement de fiscalité par la CPA)</i>	110 481	57,96 %	118 031	61,72 %	+ 6,83 %
<i>Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)</i>	30 544	16,02 %	29 728	15,55 %	- 2,67 %
<i>Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)</i>	21 875	11,48%	20 069	10,49%	- 8,26 %
<i>Subventions participations</i>	7 992	4,19 %	3419	1,79 %	- 57,22 %
<i>Autres produits (produits d'exploitation domaniaux et cessions d'actifs) dont cessions d'actifs*</i>	24 572 4 860*	10,35%	36 481 16 489*	10,45%	48,53 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	195 464	–	207 728	–	+ 6,27 %
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS CESSIONS D'ACTIFS	190 604	100 %	191 239	100 %	+0,33 %



REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS CESSIONS D'ACTIFS

1/ Poste fiscalité directe (dont reversement de fiscalité par la CPA)

Le poste fiscalité directe, incluant l'attribution de compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire, s'établit à 118 031 434 € en 2012.

	2011	2012	% évolution 2011/2012
Contributions directes	67 103 359	69 913 182	4,19%
Attributions de compensation	24 914 371	24 914 371	0,00%
Dotation de Solidarité Communautaire	18 463 542	23 203 881	25,67%
TOTAL	110 481 272	118 031 434	6,83%

Il se décompose comme suit :

L'évolution du produit des contributions directes est de + 4,19 %, supérieure à celle de 2011 (4,16 %). Sachant que les taux fiscaux sont restés stables, cette augmentation est liée l'impact du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fiscales (+1,80%) et à l'évolution physique des bases de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.

La hausse de la Dotation de Solidarité Communautaire de plus de 25 % provient de l'inclusion par la CPA des anciens fonds de concours de fonctionnement pour les équipements culturels et sportifs d'intérêts communautaires.

2/ Recettes institutionnelles (dotations et compensations de l'Etat)

Les dotations et compensations, perçues en 2012 à hauteur de 29 727 992 € (30 544 028 € en 2011 et 31 010 300 € en 2010) subissent une baisse sensible :

- La DGF, premier concours de l'Etat, continue de subir les effets de la péréquation sur le complément de garantie et diminue régulièrement depuis 2011 (-3,23% sur 2ans) :

	2010	2011	Ecart 2010/2011	2012	Ecart 2011/2012
DGF	25 226 841 €	24 820 774 €	- 406 067 €	24 412 787 €	407 987 €

- La Ville qui percevait la Dotation de Solidarité Urbaine jusqu'en 2011 à hauteur de 1 519 143 € est sortie de l'éligibilité à cette dotation en 2012 et perd de façon progressive cette dotation jusqu'à extinction totale en 2015 :

- 2011: 1 519 143 €
- 2012 : 1 367 229 € (- 151 914 €)

- La compensation au titre de la taxe professionnelle continue son évolution dégressive, soit :

- 2012 : 949 838 €
- 2011 : 1 136 216 €
- 2010 : 1 227 154 €
- 2009 : 1 349 818 €
- 2008 : 1 904 468 €
- 2007 : 2 303 408 €

3/ Impôts indirects et autres impôts directs (dont produit des jeux)

Le poste des impôts indirects diminue de plus de 8% avec un montant de 20 069 456 € (21 875 373 € en 2011).

Cette situation est liée principalement :

- à l'évolution conjoncturelle de la taxe additionnelle aux droits de mutation qui a connu un pic en 2011 correspondant au dynamisme de l'activité immobilière sur le territoire et qui baisse fortement en 2012 (- 1 541 250 €) :
 - 7 743 534 € en 2012
 - 9 284 784 € en 2011
 - 7 656 860 € en 2010
 - 5 760 897 € en 2009
 - 7 101 908 € en 2008
 - 7 820 031 € en 2007

- le prélèvement sur le produit des jeux, qui subit également les aléas de la conjoncture s'était légèrement redressé en 2011 et baisse de nouveau de plus de 425 000 € en 2012 :
 - 7 133 990 € en 2012
 - 7 559 743 € en 2011
 - 7 358 960 € en 2010
 - 7 500 371 € en 2009
 - 8 277 188 € en 2008
 - 9 660 179 € en 2007

- le produit sur la taxe sur l'électricité est relativement stable avec un montant perçu en 2012 de 3 360 285 € (3 333 650 € en 2011)

- le produit de la taxe de séjour a progressé de 11,85% :
 - 2012 : 959 648 €
 - 2011 : 857 979 €
 - 2010 : 904 858 €

- le produit encaissé sur la Taxe sur la Publicité Extérieure (TLPE) a également évolué de 14,39 % :
 - 715 360 € en 2012
 - 625 360 € en 2011 (correspond au premier produit encaissé sur un exercice complet depuis la réforme de cette taxe).

4/ Recouvrement des subventions et participations

La forte variation à la baisse de ce poste de plus de 4,5 M€ est liée aux transferts des fonds de concours de fonctionnement de la CPA pour les équipements culturels d'intérêts communautaire dans la Dotation de Solidarité Communautaire.

5/ Autres produits (produits d'exploitation domaniaux) et cessions d'actifs

Le poste Autres produits et cessions d'actifs s'élève à :

- en 2012 : 36 481 283 € dont un montant important de cessions d'actifs de 16 489 353 €
- en 2011 : 24 571 776 € dont 4 859 555 € de cessions d'actifs

Sans les cessions d'actifs :

- 2012 : 19 991 930 €
- 2011 : 19 712 221 €

Les produits d'exploitation provenant des régies s'élèvent à 8 117 126 € (7 635 180 € en 2011) et représentent 3,91 % des recettes réelles de fonctionnement.

Parmi les recettes d'exploitation , on notera les principaux montants suivants :

- le produit des droits de place de la régie de l'espace public : 1 344 235 € (1 257 390 € en 2011)
- la facturation des terrasses : 1 159 720 €
- le produit du stationnement voirie : 3 529 740 € (3 529 740 € en 2011)
- régie des affaires scolaires (tarification des garderies scolaires créée en 2011) : 204 348 €
- le produit des ventes de caveaux et concessions funéraires : 559 992 € (620 292 € en 2011)

B/ Les dépenses réelles de fonctionnement

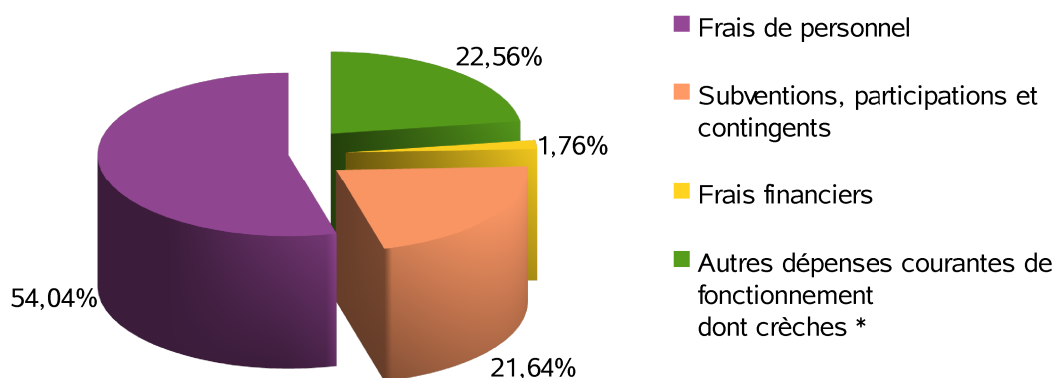
Elles se montent à 168 797 057 € dont 3 121 741 € d'engagements de dépenses ayant donné lieu à service fait mais non facturées au 31 décembre 2012 et rattachées à l'exercice.

Quant aux dépenses d'ordre, hors rattachements et ICNE, elles constituent des recettes d'ordre de la section d'investissement et se montent à 23 247 911 €. Elles sont liées principalement aux amortissements et provisions (5 876 709 €) et ont été majorées en 2012 par les écritures d'ordre liées aux cessions d'actifs.

Par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des masses de dépenses réelles réalisées s'établit ainsi qu'il suit :

DEPENSES	2011		2012		Evolution 2011/2012
	En Milliers d'Euros	En part relative	En Milliers d'Euros	En part relative	
<i>Frais de personnel</i>	90 367	54,54 %	91 223	54,04 %	0,95 %
<i>Subventions, participations et contingents</i>	34 000	20,52 %	36 530	21,64 %	7,44 %
<i>Frais financiers</i>	2 875	1,73 %	2 972	1,76 %	3,37 %
<i>Autres dépenses courantes de fonctionnement dont crèches *</i>	38 453	23,21 %	38 072	22,56 %	- 0,99 %
Total dépenses réelles de Fonctionnement	165 695	100,00 %	168 797	100,00 %	1,87 %

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS CESSIONS D'ACTIFS



1/ Frais de personnel

Le poste frais de personnel est le premier poste de dépenses de fonctionnement. Il se caractérise cette année par une évolution de + 0,95 % (+ 0,98 % en 2011).

Ce poste subit 2 catégories d'impact :

- impacts résultant de mesures exogènes (décrets ministériels et autres) :
 - Non revalorisation de la valeur indiciaire du point d'indiciaire (depuis juillet 2010) ,
 - Augmentation du SMIC suite aux présidentielles en juillet 2012 et revalorisation des plus bas indices de rémunération : + 120 000 €,

- Elections présidentielles et législatives : 520 000 €,
 - Augmentation de la cotisation patronale CNRACL de 0.1% au 1/11/2012 : + 7 500 €,
 - Prise en charge des frais de déplacements formation CNFPT en compensation de la baisse de cotisation de 1 % à 0,9 %,
 - Transfert des non-titulaires de l'Ecole Supérieure d'Art vers l'EPCC en février 2012.
- impacts résultant de mesures endogènes ,relevant de l'autorité de la Ville :
- Baisse de 9 % des heures supplémentaires,
 - Augmentation du temps de travail des VSD du Nettoyement en mai 2012 + 100 000 € et octroi des chèques déjeuners à ces agents,
 - Mise en place de la participation aux dépenses de santé en septembre 2012 : 21 000 €.

Par ailleurs la Ville poursuit :

- la maîtrise de ses effectifs : le nombre d'agents titulaires s'est stabilisé au 31.12.12 à 2 075 agents.

2/ Subventions, participations et contingents

Le poste subventions, participations et contingents évolue de 33 999 907 € en 2011 à 36 529 629 € en 2012.

L'évolution de plus de 7 % de ce poste (+ 2 529 722 €) est liée principalement à :

- la subvention de Marseille Provence 2013 : 1 254 567 € (574 687 € en 2011)
- la subvention de la Ville sur l'EPCC Ecole Supérieure d'Art s'élevait en 2011 à 1 605 934 €. l'exécution 2012 fait apparaître un montant de 2 319 574 €, la différence résulte simplement d'une modification dans les écritures entre comptes
- une majoration des financements pour les centres sociaux de plus de 159 000 €

Ce poste se décompose en 4 grandes catégories:

a) Les contingents et participations obligatoires : 12 463 327 €

Dont :

- contingent incendie : 10 591 073 €
- les participations aux enseignements privés du 1er degré : 1 165 043 €

b) Les subventions versées aux organismes publics : 9 072 516 €

Dont :

- OMT : 1 640 000 €
- Caisse des écoles : 419 442 €
- CCAS : 4 684 000 €
- EPCC Ecole Supérieure d'Art : 2 319 574 € (1 605 934 € en 2011)

c) Les subventions versées aux associations : 13 767 947 €

Parmi les plus importantes, on peut citer :

- Le Festival International de musique : 1 242 973 €
- Théâtre du Jeu de Paume : 960 000 €
- Théâtre Danse Littérature : 1 181 000 €
- Centre Chorégraphique Preljocaj : 325 000 €
- Marseille Provence 2013 : 1 254 567 €
- Clubs conventionnés : 1 566 308 €
- Aides sociales frais communs : 797 628 €
- Crèches privées : 604 500 €
- Centres sociaux : 515 664 €
- Contrat Jeunesse : 561 628 €
- CUCS : 400 600 €

Le détail chiffré de l'ensemble des subventions figure dans l'annexe du Compte Administratif.

d) Les subventions exceptionnelles : 1 225 840 €

Dont :

- Mission réhabilitation du centre Ville : 695 000 €
- Centres sociaux : 118 947 €

3/ Frais financiers

Les frais financiers, avec un montant de 2 972 306 € ont augmenté en 2012 de 3,40 %. Cette évolution est due à la hausse des taux Euribor en 2011, index variables, qui sont passés en moyenne de 1 à 2 %. Cette augmentation impacte les échéances 2012, le taux payé étant pré-fixé.

4/ Autres dépenses courantes de fonctionnement

Le poste « Autres dépenses courantes de fonctionnement » est légèrement en baisse de - 0,99 %.

Ceci s'explique notamment par:

- le reversement à l'EPCC Ecole Supérieure d'Art des recettes encaissées pour leur compte dans le cadre du mandat de gestion d'un montant de 877 999 € en 2011 n'est plus comptabilisé dans ce poste et impacte le poste subventions.
- une diminution de 178 331 € de la DSP « Les petitschaperons rouges » :
 - 2011 : 4 883 565 €
 - 2012 : 4 705 234 €

C/ Les résultats de l'exercice

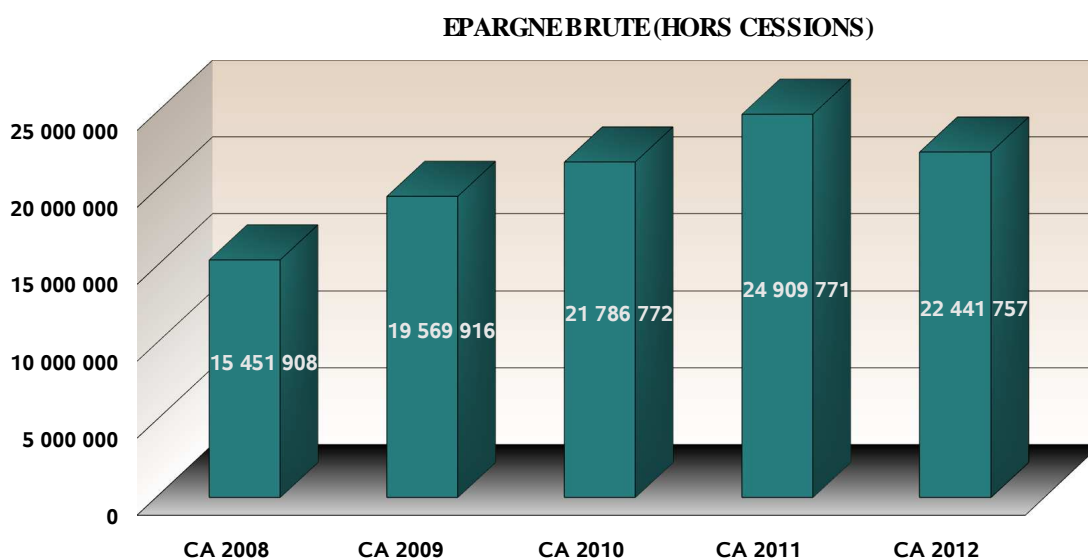
L'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement hors cessions – dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 22 441 757 €.

Elle permet de couvrir le remboursement de la dette en capital, soit 11 180 691 €, ce qui est supérieur aux normes de solvabilité exigées.

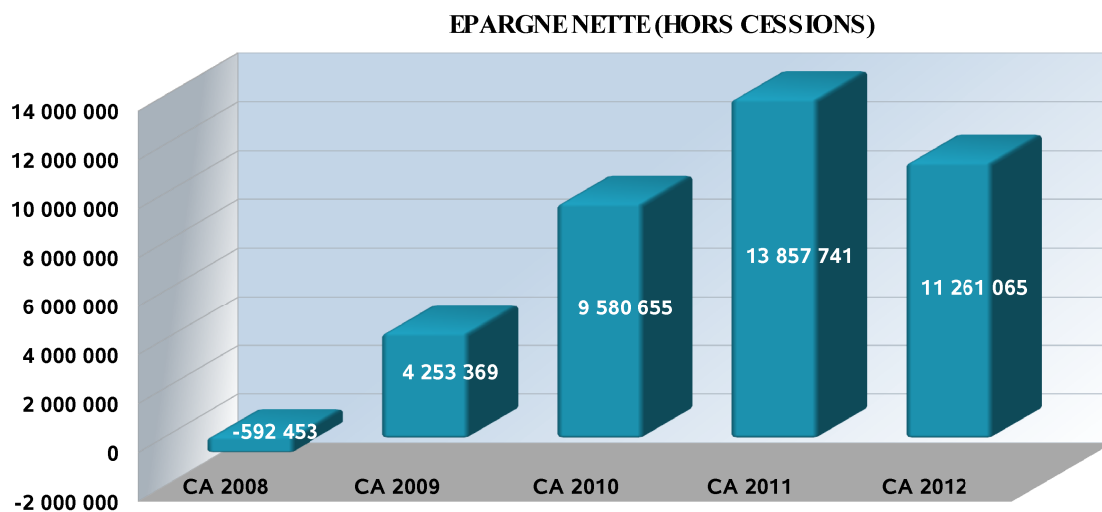
Le résultat comptable de l'exercice [(recettes réelles + recettes d'ordre)] – [(dépenses réelles + dépenses d'ordre)] s'élève à 15 717 726 €.

Le résultat global de fonctionnement qui s'obtient en ajoutant au résultat comptable la reprise des excédents antérieurs (5 500 344 €) est arrêté à la somme de 21 218 070 €.

D/ L'épargne



L'épargne brute mesure la différence entre les recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs et les dépenses réelles de fonctionnement.



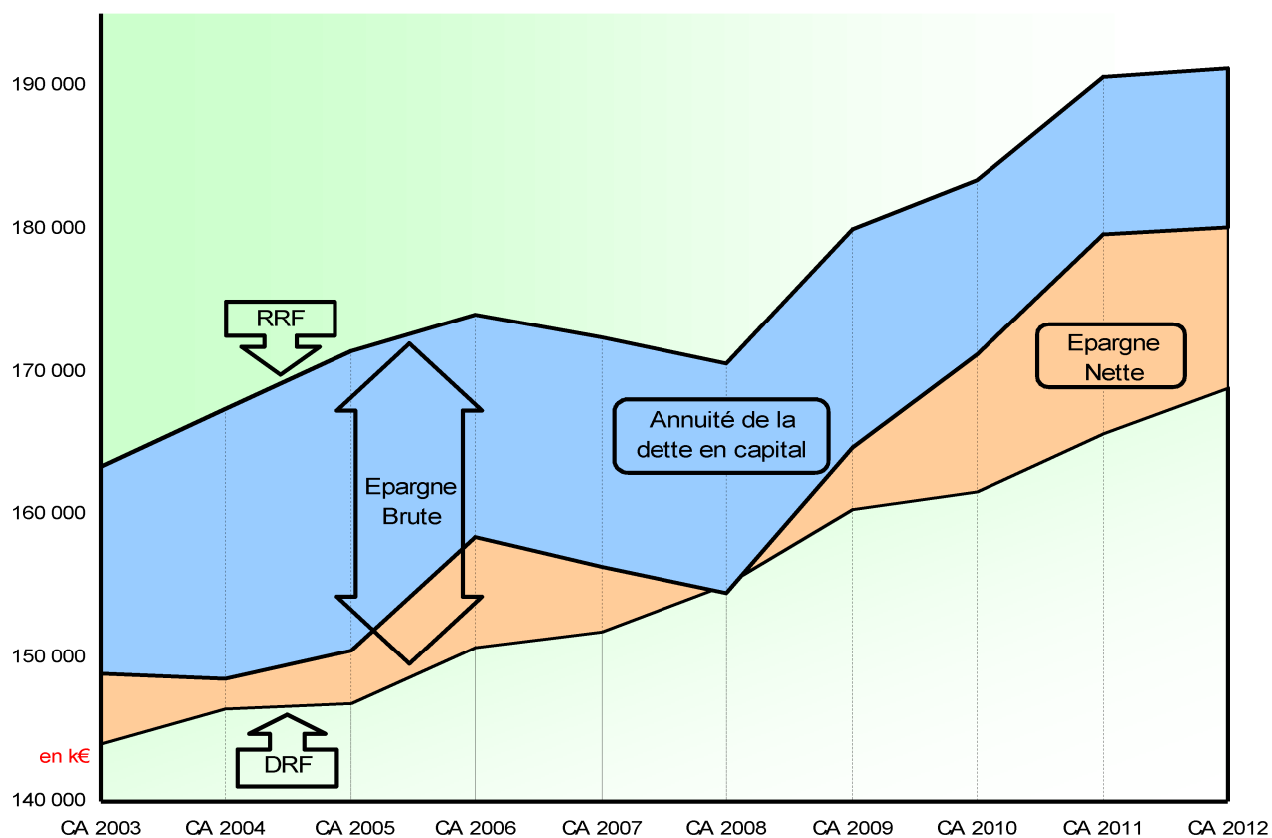
L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette.

On constate une dégradation de l'épargne brute qui s'explique par :

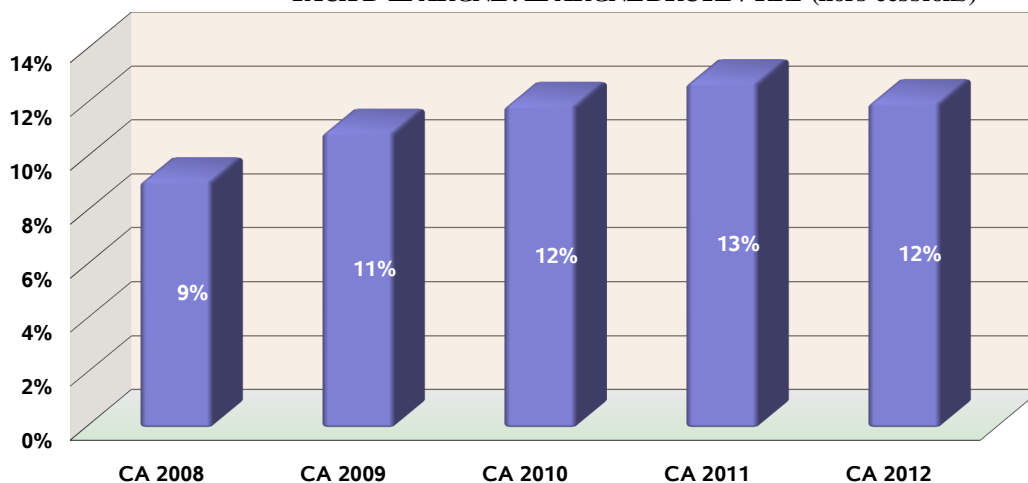
- une stagnation des recettes de fonctionnement (+ 0,33 %) liée à une baisse des dotations de l'Etat ainsi que des droits de mutation, compensée par des bases fiscales encore dynamiques.
- des dépenses de fonctionnement maîtrisées mais qui évoluent désormais à un rythme supérieur à celui des recettes (1,87 %).

L'annuité en capital de la dette n'ayant pas varié de façon significative, l'épargne nette suit la même tendance.

Constitution de l'épargne brute et de l'épargne nette



TAUX D'EPARGNE : EPARGNEBRUTE / RRF (hors cessions)

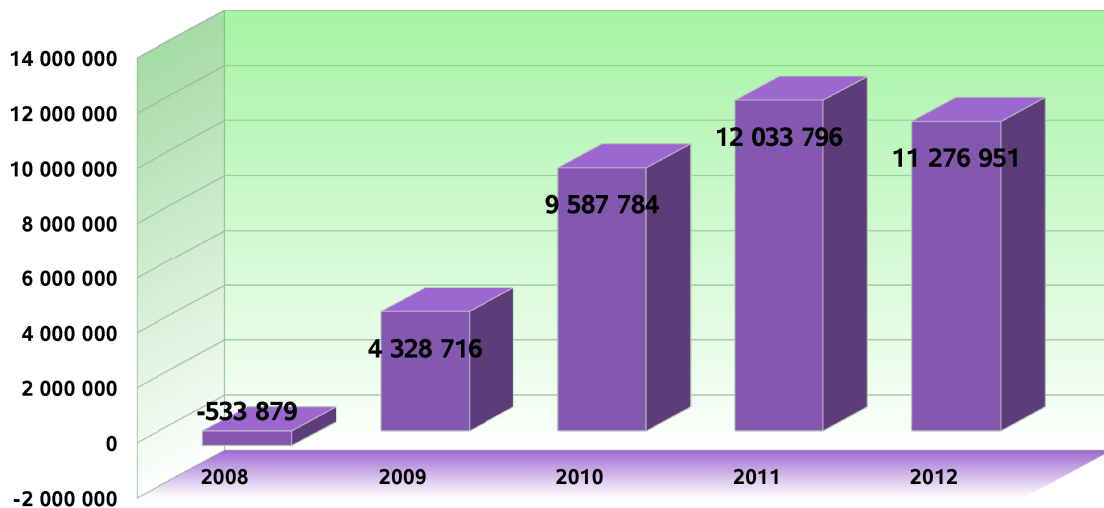
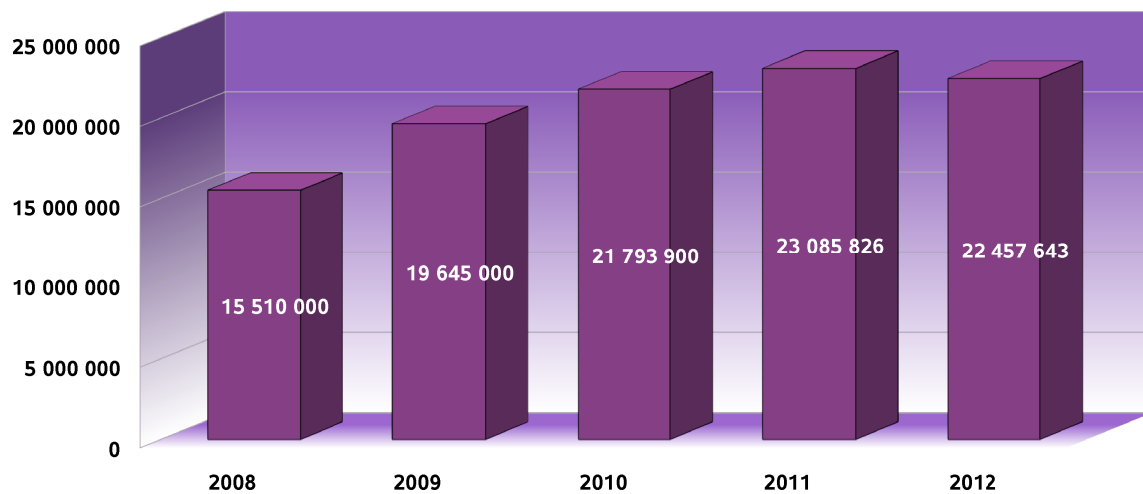


Ce ratio décrit la capacité à épargner de la collectivité par rapport au volume des recettes réelles de fonctionnement. Un ratio supérieur à 7 ou 8 % est indiqué.

L'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute (CAF) qui se définit comme étant l'addition du résultat comptable de l'exercice (15 717 726 €) et des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises (6 739 917 €) s'établit à 22 457 643 €.

Capacité d'autofinancement brute en €



Capacité d'autofinancement nette en €

La capacité d'autofinancement brute correspond à la capacité d'autofinancement brute à laquelle on déduit le remboursement en capital de la dette.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ Les recettes réelles d'investissement

Prévues pour un montant total de 71 692 447 € en mouvements réels auxquels il convient d'ajouter 20 096 128,56 € d'affectation du résultat de l'exercice 2011, elles ont été réalisées pour 50 394 579 €, soit un taux de réalisation global de 70,29 %.

Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement

RECETTES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
Subventions d'équipement	16 647	7 014	42,13 %
Participations (FCTVA, amendes de police taxes d'urbanisme)	11 500	13 638	118,59 %
Emprunts	25 000	15 000	60,00 %
Opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de Trésorerie et remboursements temporaires	18 332	14 332	78,18 %
Mouvements financiers	873	271	30,99 %
Solde du produit des cessions d'immobilisations	- 800		
Total des recettes réelles d'investissement	71 692	50 395	70,29 %

1 / Subventions d'équipement perçues : 7 014 232 €

	PREVU	REALISE	TAUX DE REALISATION
Subventions Etat	2 028 850 €	1 067 027 €	52,59 %
Subventions Région (dont contrat de développement Région PACA/CPA 2010/2013)	2 595 123 €	446 626 €	17,21 %
Subventions Département (dont Aides départementales aux Equipements structurants du 22/02/2011)	3 059 517 €	910 335 €	29,75 %
Subventions CPA (Fonds de concours 2011)	8 963 819 €	4 590 245 €	51,21 %

Pour l'Etat, la Région et le Département, les subventions sont versées au prorata des dépenses mandatées par la Commune alors que pour la CPA celles-ci sont versées majoritairement au démarrage des travaux (70 %), ce qui explique le décalage des encaissements sur les subventions, lesquels seront reportés l'année suivante.

Les principales subventions perçues sont les suivantes :

Chapitre 900 : Services généraux des administrations publiques

● Office du tourisme	CPA	233 815 €
● Ecole de musique et salle des fêtes	CPA	324 091 €
● Centre de congré Carnot	CPA	171 460 €

Chapitre 901 : Sécurité et salubrité publiques

● Vidéosurveillance	Etat	150 395 €
---------------------	------	-----------

Chapitre 902 : Enseignement et formation

● Travaux de proximité Ecole Peisson Luynes	Conseil général	60 000 €
--	--------------------	----------

Chapitre 903 : Culture

● Nouveau conservatoire de musique	Région	140 959 €
	CPA	658 874 €
● Eglise de la Madeleine	Etat	114 000 €
● Bastide du Jas de Bouffan	Etat	74 671 €
● Travaux de proximité Planétarium	Conseil Général	60 000 €

Chapitre 904 : Sport et jeunesse

● Piste athlétisme stade Carcassonne	Etat	95 648 €
	Région	57 317 €
● Vestiaires stade de Carcassonne	Département	250 743 €
● Terrain de Futzal des Milles	Département	60 000 €
● Terrain synthétique-vestiaires-gradins-Club House Val de l'Arc	Département	252 117 €
	CPA	167 224 €

Chapitre 905 : Interventions sociales et santé

● Foyer 3ème âge Luynes	Département	60 000 €
-------------------------	-------------	----------

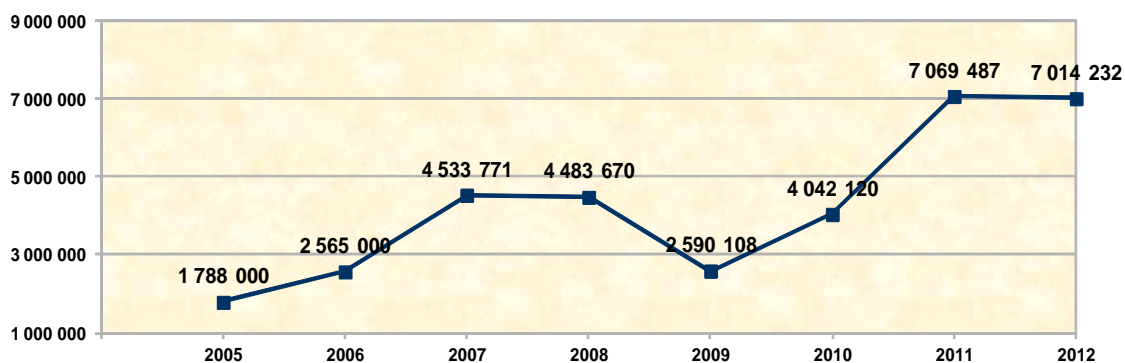
Chapitre 906 : Famille

● Crèche Agora	Etat	313 199 €
----------------	------	-----------

Chapitre 908 : Aménagement et services urbains

● Doublement Arc de Meyran	CPA	640 859 €
● Eclairage public urbain	CPA	436 032 €
● Forum des Cardeurs	CPA	208 637 €
● L'enseillée	Région	106 187 €
	CPA	500 000 €
● Locaux association Alphonse Daudet	Etat	90 000 €
● Réserves foncières immeubles	CPA	135 000 €

Subventions d'équipement reçues



2/ Participations, FCTVA, amendes de police, taxes d'urbanisme

L'évolution du produit résultant du FCTVA est proportionnelle aux investissements portés :

- 2010 : 4 855 210 €
- 2011 : 6 199 642 €
- 2012 : 7 531 739 €

Le produit des amendes de police s'élève à 4 464 805 € (4 180 232 € en 2011).

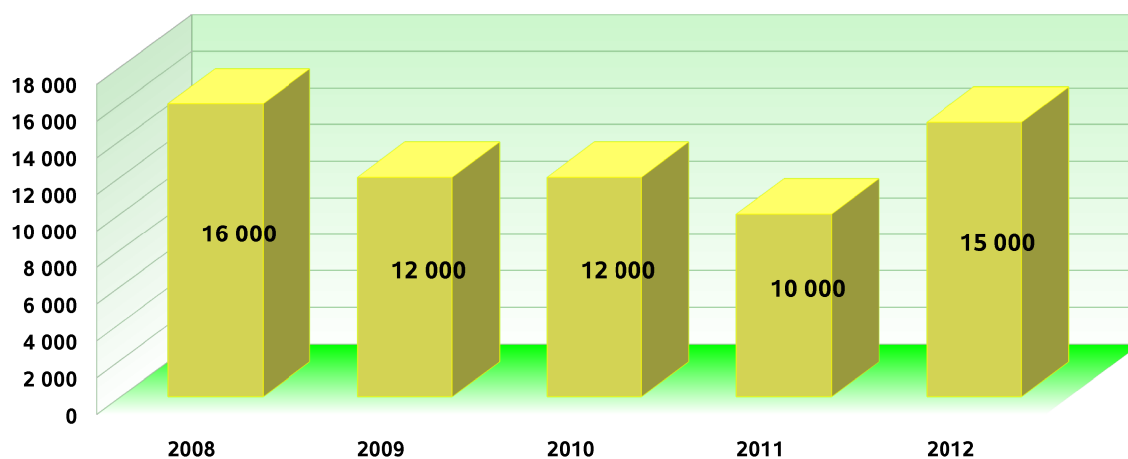
La TLE devenue à présent taxe d'aménagement, dont l'assiette évolue non plus sur la SHON comme l'ancienne TLE mais sur la surface de la construction, évolue en fonction des autorisations de construire ou d'aménager :

- 2010 : 1 547 522 €
- 2011 : 2 323 622 €
- 2012 : 1 641 331 €

3/ L'emprunt

Prévu pour un montant de 25 000 000 €, l'emprunt réalisé s'est élevé à 15 000 000 €.

Evolution de l'emprunt 2007-2011 (1641 et 16441) en Milliers d'€uros

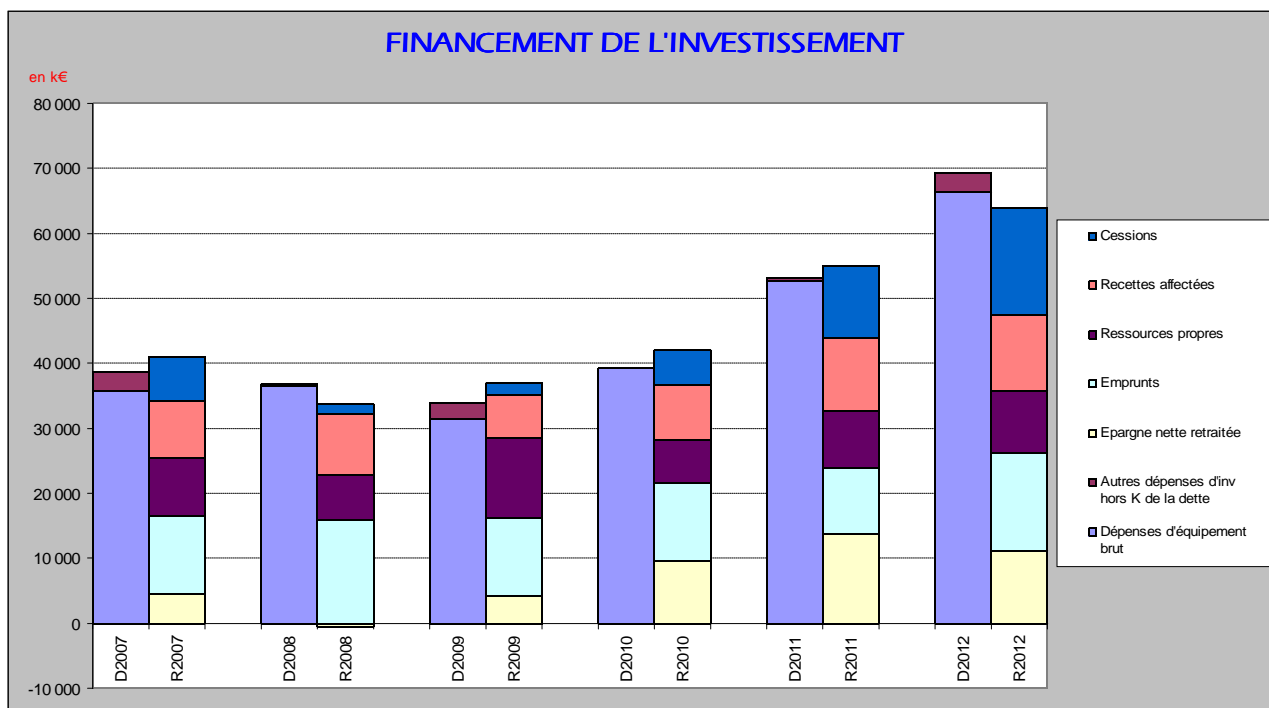


4/ Opérations afférentes à l'option de tirage de lignes de trésorerie et remboursements temporaires

Elles ont été réalisés à hauteur de 14 331 790 € et correspondent aux mouvements des contrats long terme renouvelable (CLTR) qui s'équilibrent en dépenses et en recettes.

5/ Les mouvements financiers

Prévus pour un montant de 873 501 €, ils ont été réalisés à hauteur de 270 681 €.



B/ Les dépenses réelles d'investissement

Prévues pour un montant de 118 388 570 € en mouvements réels, elles ont été mandatées à hauteur de 94 902 620 €, soit un taux de réalisation globale de 80,16 %.

Taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement

DEPENSES	EN MILLIERS D'EUROS		TAUX DE REALISATION
	PREVU	REALISE	
Travaux acquisitions et études (comptes 20, 21, 23)	82 607	64 259	77,79%
Subventions d'équipements versées	2 843	2 091	73,55%
Remboursement de la dette	11 268	11 181	99,23%
Opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie et remboursements temporaires	18 332	14 332	78,18%
Mouvements financiers (refinancements d'emprunts, avances de trésorerie)	3 339	3 040	91,05 %
Total des dépenses réelles d'investissement	118 389	94 903	80,16%

1/ Les dépenses d'équipement

Prévues pour un montant de 84 849 170 €, les dépenses d'équipement ont été mandatées pour un montant de 66 187 468 €, soit un taux de réalisation de 78 % (67 % en 2011). Elles sont réparties en travaux globalisés et structurants et en opérations faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle.

a) Les travaux globalisés et structurants

Prévus pour un montant de 30 978 402 €, les travaux globalisés et structurants ont été mandatés à hauteur de 22 738 917 €, soit un taux de réalisation de 73,40 %.

► Les travaux globalisés

Prévus pour un montant de 25 264 729 €, ils ont été réalisés à hauteur de 18 794 905 €, soit un taux de réalisation de 74,39%.

Parmi les principales réalisations :

● Frais d'études	364 676 €
● Aménagements de terrains	1 408 816 €
● Travaux dans les bâtiments	5 858 957 €
● Voirie	4 253 079 €
● Réseaux d'assainissement (pluvial)	1 208 685 €
● Réseaux câblés	270 648 €
● Réseaux d'électrification	745 649 €
● Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique	1 346 926 €
● Véhicules de voirie	606 348 €
● Véhicules légers	1 083 374 €

► Les investissements structurants

Ce sont des investissements programmés sur une seule année. Prévus pour un montant de 5 713 673 €, les projets structurants ont été mandatés à hauteur de 3 943 912 €, soit un taux de réalisation de 69,03 %.

Parmi les principales réalisations :

● Réfection cour de l'école Sextius	102 491 €
● Terrain multisport Floralties	114 478 €
● Sécurisation passerelles piétonnes	138 768 €
● Restructuration groupe scolaire d'Arbaud	154 850 €
● Parc Vilers	177 064 €

● Mémorial Harkis	228 606 €
● CUCS	343 501 €
● Loges stade Maurice David	497 336 €
● Vidéosurveillance	710 464 €

b) Les investissements pluriannuels

Prévus pour un montant de 51 028 207 €, les investissements faisant l'objet d'une programmation pluriannuelle ont été réalisés à hauteur de 41 357 878 €, soit un taux de mandatement de 81,05 %.

Parmi les principales réalisations, citons :

● Zac Sextius-Mirabeau	110 960 000 €
● Aménagement quartiers Est	2 092 355 €
● Doublement Arc de Meyran	1 490 773 €
● Quartiers Sud	1 117 214 €
● Grassi passerelle/plateforme bus/carefour	1 073 713 €
● L'enseillée	1 600 000 €
● Requalification voirie PPI	939 926 €
● Granettes parking et cheminement piéton	324 238 €
● Voie Frutoso	467 199 €
● Hays club	367 023 €
● Réserves foncières biens immeubles	3 175 742 €
● Rénovation éclairage public	1 547 570 €
● Renouvellement PC Magali (système de régulation des feux)	1 034 088 €
● Centre des Congrès Carnot	1 783 824 €
● Château de l'Horloge	7 85 479 €
● Cité du livre -réfection toitures	705 251 €
● Restauration scolaire en self service	325 998 €
● Rénovation écoles	1 284 598 €
● Transfer SPA	845 000 €
● Restructuration site de la Parade	358 627 €
● Façade Hôtel de Ville	600 723 €
● Hôtel de Pontevès	463 949 €
● Rue Mignet	989 110 €
● Piétonnisation quartier Mignet	402 568 €
● Piétonnisation rue des Cordeliers	832 801 €

- Piétonnisation quartier Italie 773 325 €
- Piétonnisation quartier Jacques de la Roque 353 835 €

c) Les subventions d'équipement

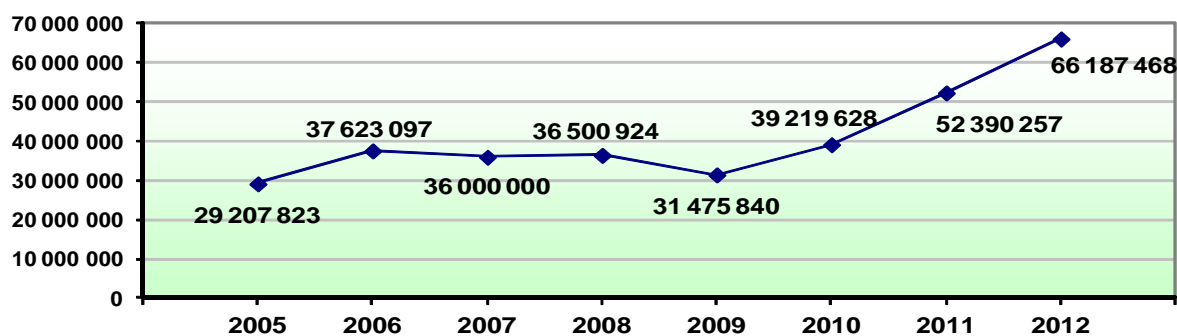
Prévues pour un montant de 2 842 561 €, elles ont été réalisées à hauteur de 2 090 773 €, soit un taux de réalisation de 73,55 %.

Les principales subventions d'équipements sont les suivantes :

- OPHLM 1 000 000 €
- CPER 167 577 €
- Esthétique réseaux SMED 121 913 €
- Festival International de Musique 155 000 €
- Fondation des Milles 100 000 €
- Subventions FAR 99 017 €
- Zone de rénovation secteur sauvegardé 123 725 €

Le montant cumulé des dépenses d'équipement et des subventions d'équipement a donc été réalisé à hauteur de 66 187 468 €.

Dépenses d'équipement



A côté de ces 66 187 468 € de dépenses d'équipement financés par la commune, il convient de prendre en considération les investissements réalisés sur notre territoire par nos partenaires traditionnels que sont les Services des Eaux et Assainissement dotés d'un budget annexe et la Communauté du Pays d'Aix .

Investissements financés par les budgets annexes

Budget Eau: 3 478 558 € HT

Dont :

Extensions réseau eau potable 257 519 € HT

Rénovation réseaux eau potable 2 696 259 € HT

Budget Assainissement 6 031 760 € HT

Dont :

Extensions réseau Assainissement 376 890 € HT

Rénovation réseaux assainissement 2 604 556 € HT

Station d'épuration Ouest 235 533 € HT

Réseau de transfert STEP Ouest 1 479 948 € HT

Total 9 510 318 € HT

Investissements réalisés par la CPA sur le territoire de la Commune d'Aix-en-Provence

Travaux Entrées Ville	544 634 €
Aix Pôle d'Activités	113 550 €
Aix Pioline	870 213 €
Aix Chapelle Pénitents blancs	3 332 680 €
Aix Parc Les Hauts de Brunet	13 686 €
Aix Parc Carcassonne	2 090 €
Parc Aix route de Sisteron	9 641 €
Parc Aix gare routière	4 750 000 €
Parc Malacrida	108 439 €
Aix Aménagement couloirs bus	789 161 €
Etoile Ferroviaire Aixoise	176 500 €
Parc Persuation Aix la Pioline	645 114 €
ANRU Aix	212 800 €
CPER Enseignement Supérieur	2 206 278 €
TOTAL	13 774 753 €

Au total, les dépenses d'équipements réalisées en 2012 sur le territoire communal par la Ville et ses partenaires évoqués ci-dessus représentent un montant global de 89 472 539 € (72 483 881 € en 2011).

2/ Remboursement de la dette

Le remboursement de la dette en capital d'un montant de 11 180 691 € se décompose en 9 412 081 € d'emprunts traditionnels et 1 768 610 € d'amortissements des emprunts à long terme renouvelables.

3/ Opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie et remboursements temporaires

Elles s'équilibrent en dépenses et en recettes à 14 331 790 €.

4/ Les mouvements financiers

Ils ont été réalisés à hauteur de 3 040 092 € et comprennent notamment l'acompte sur cession de 3 000 000 € de l'Office du tourisme, et les avances sur marchés.

C/ Les résultats de la section d'investissement

Le solde des opérations d'investissement laisse apparaître un besoin de financement complémentaire de 10 492 207,03 € tel qu'exposé dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles de l'exercice	94 902 620,29 €	50 394 579,43 €
Opérations d'ordre de l'exercice	13 348 666,99 €	36 562 051,41 €
TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE	108 251 287,28 €	86 956 630,84 €
Affectation de l'exercice 2011		20 096 128,56 €
Reprise du déficit de l'exercice 2011	9 293 679,15 €	
TOTAL OPERATIONS BUDGETAIRES	117 544 966,43 €	107 052 759,40 €
besoin de financement complémentaire		10 492 207,03 €

III – DETERMINATION DU SOLDE DE CLÔTURE

Selon l’instruction M 14, les résultats de l’exercice doivent prendre également en compte le solde des opérations d’investissement restant à réaliser.

A/ Les restes à réaliser

Il s’agit :

En dépenses :

- des dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2012, soit 14 578 115,16 €

En recettes :

- des recettes certaines non encore encaissées , soit 7 050 159,00 €

Ces restes à réaliser, en recettes comme en dépenses, se répartissent par chapitre comme suit :

Section d’Investissement		Dépenses	Recettes
900	Services Généraux des Administrations Publiques Locales	2 912 982,94 €	2 906 210,00 €
901	Sécurité et salubrité Publiques	120 629,15 €	46 275,00 €
902	Enseignement Formation	300 767,80 €	180 000,00 €
903	Culture	1 830 025,08 €	1 919 652,00 €
904	Sports et Jeunesse	1 432 002,66 €	1 400 024,00 €
905	Interventions sociales et Santé	152 818,06 €	95 230,00 €
906	Famille	85 506,95 €	55 184,00 €
908	Aménagement et Services Urbains, Environnement	7 733 657,09 €	447 584,00 €
909	Action Economique	9 725,43 €	0,00
TOTAL		14 578 115,16 €	7 050 159,00 €

Le solde de ces restes à réaliser s’établit donc à 7 527 956,16 € en dépenses.

B/ Le solde net de clôture

Il s'établit de la manière suivante :

Excédent antérieur de fonctionnement	5 500 344,04 €
Solde d'exécution de la section de fonctionnement (résultat comptable)	15 717 725,99 €
RÉSULTAT COMPTABLE CUMULÉ	21 218 070,03 € (A)
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement</i>	- 10 492 207,03 € (B) (besoin de financement)
Solde net global de clôture (A-B)	10 725 863,00 €

De ce solde net de clôture, il convient de déduire le solde des restes à réaliser de la section d'investissement, soit 7 527 956,16 €, pour déterminer le résultat disponible de l'exercice 2012 qui s'établit à 3 197 906,84 €.

IV- L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

A/ Analyse de la situation financière selon les critères du réseau d'alerte du Trésor Public.

Cette analyse permet d'appréhender la situation financière de la commune et les grandes tendances d'évolution.

En raison de la technicité de la matière, il ne semble pas inutile de rappeler quelques définitions :

Le coefficient d'autofinancement courant : il est égal à la somme des charges de fonctionnement hors dotations aux amortissements et du remboursement du capital rapportée aux produits de fonctionnement, les opérations comptables relatives aux cessions d'actif n'étant pas prises en compte.

Le ratio de rigidité des charges structurelles : il est égal à la somme des charges de personnel, des contingents et participations et des charges d'intérêts rapportée aux produits de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le surendettement (*stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement hors cessions*) : ce ratio est un indicateur de niveau de la dette ramené aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : ce ratio mesure le niveau effectif de la pression fiscale sur les ménages en comparant les produits fiscaux réellement perçus au produit fiscal potentiel de la Commune. Ce niveau de produit fiscal potentiel est obtenu en appliquant aux bases d'imposition brutes de chacune des taxes communales, le taux moyen national de ladite taxe.

Grille d'analyse de la situation financière de la commune

	NORME INDICATIVE NATIONALE qui doit être	2008	2009	2010	2011	2012
COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT COURANT (Dépenses fonctionnement - amortissements + remboursement du capital / produits de fonctionnement)	Inférieur à 1	0,99	0,98	0,94	0,926	0,947
RIGIDITE DES CHARGES STRUCTURELLES (personnel + contingents et participations + charges financières / produits de fonctionnement)	Inférieur à 0,58	0,607	0,579	0,572	0,555	0,560
SURENDETTEMENT (stock de la dette au 31/12 / produits de fonctionnement)	Inférieur à 100 %	72 %	65 %	64,6 %	64,5%	64,7%
COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (3 TAXES) (prélèvement effectué /prélèvement selon taux moyens nationaux)	Inférieur à 1	0,986	0,983	0,957	0,950	0,918

► Le coefficient d'autofinancement courant connaît un léger fléchissement d'une part, en raison du remboursement de la dette qui est majoré provisoirement par le versement de l'acompte de 3 M€ lié à la vente de l'Office du Tourisme et comptabilisé sur le compte 165 (dépôts et cautionnement reçus) et d'autre part, en raison de la quasi- stagnation des produits de fonctionnement.

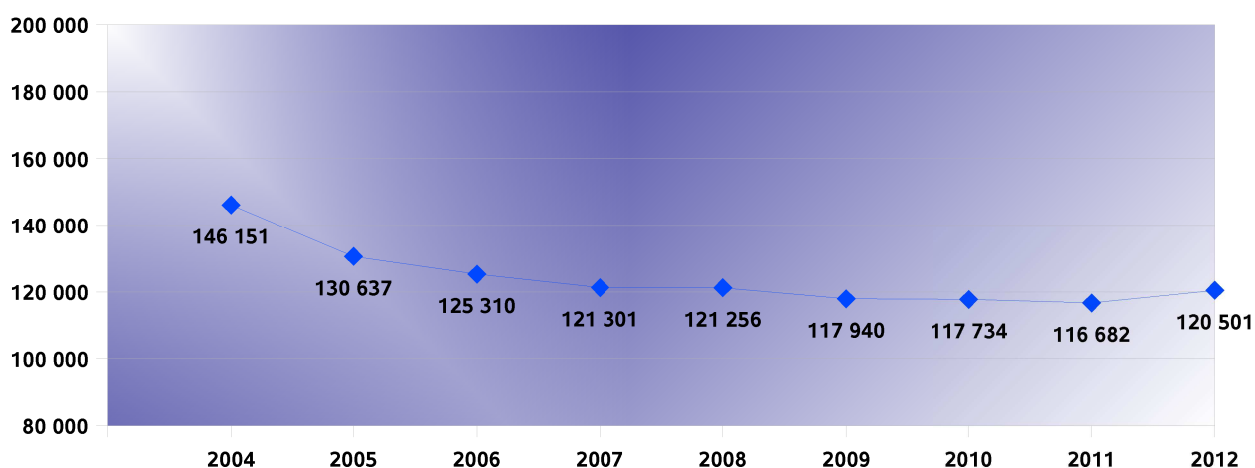
► Le ratio de rigidité des charges structurelles traduit la part des dépenses incompressibles, et notamment les dépenses de personnel, par rapport aux recettes réelles de fonctionnement hors cessions d'actifs. Si les postes personnel, contingents, participations et charges financières cumulés ont très faiblement évolué (+ 1,19 %), ce ratio est également touché par la moindre évolution des produits de fonctionnement.

► L'évolution du ratio du stock de la dette sur les recettes courantes de fonctionnement (hors cessions d'actifs) est liée à pour partie à une augmentation de 798 508 € du stock de la dette mais aussi à la moindre évolution des produits de fonctionnement.

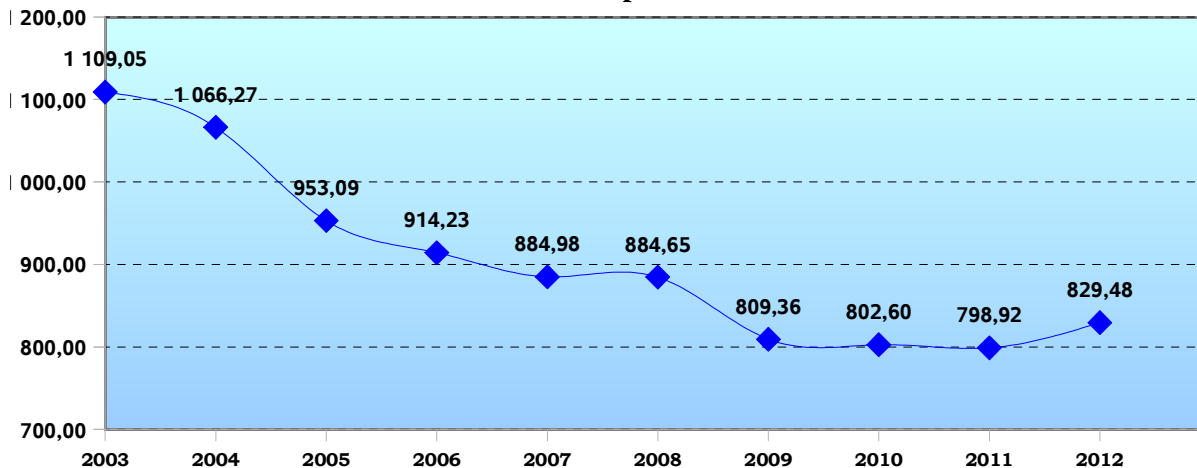
► L'amélioration du coefficient de mobilisation du potentiel fiscal 3 taxes indique que l'effort fiscal demandé au contribuable aixois est inférieur à la moyenne nationale

B/ Evolution de la dette

Evolution encours de dette au 31/12 en Milliers d'€uros



Dette par habitant



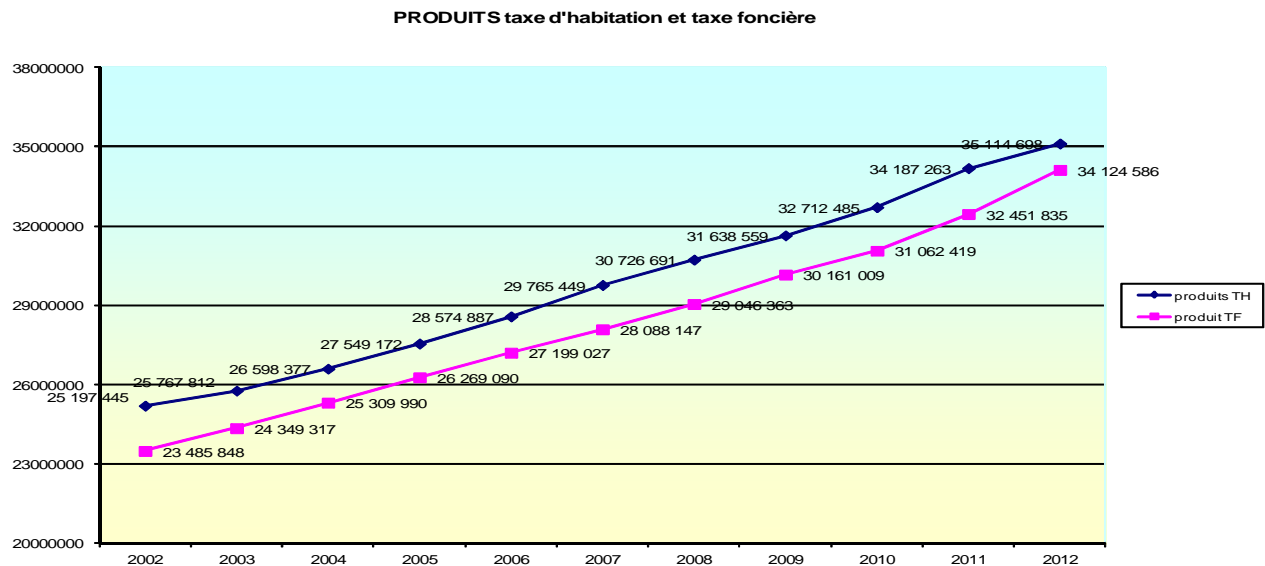
En 2012, on peut constater une légère augmentation de la dette par habitant. Cela est dû à la conjugaison de 2 éléments : d'une part une augmentation de l'encours de dette au 31/12/12, et d'autre part à la poursuite de la baisse du nombre d'habitants ressortant des états INSEE depuis 2011 (146 050 habitants -soit – 640 habitants – et 145 273 habitants en 2012 , soit -777 habitants). Malgré cela l'encours par habitant de la Ville d'Aix en Provence reste bien inférieur à la moyenne nationale des villes de la même strate (1049 €/habitant, données DGCL 2010).

Encours / épargne brute

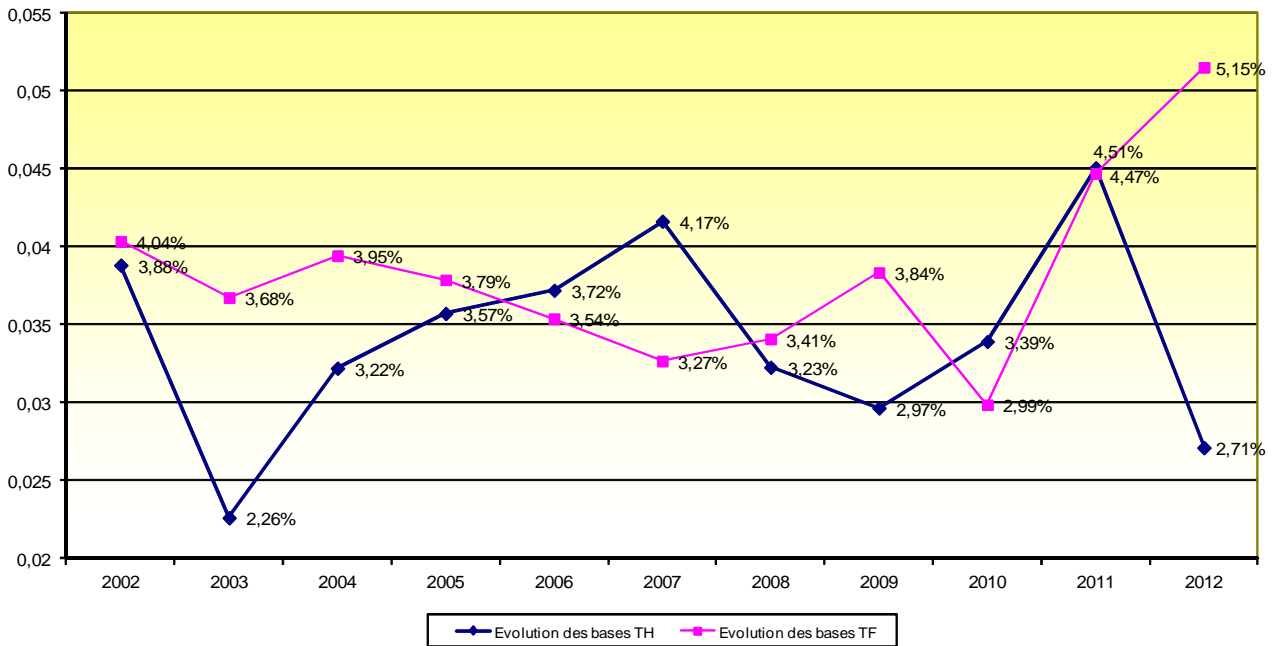
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Encours de dette au 31/12	152 015	146 151	130 637	125 310	121 301	121 256	117 940	117 734	116 682	120 501
Epargne brute	19 925	22 259	21 119	23 236	20 507	15 404	19 608	21 787	24 910	22 442
Encours / épargne brute	7,6	6,6	6,2	5,4	5,9	7,9	6,0	5,4	4,68	5

Le ratio encours/épargne brute, appelé aussi capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser le stock de la dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute.

C/ Analyse de la fiscalité

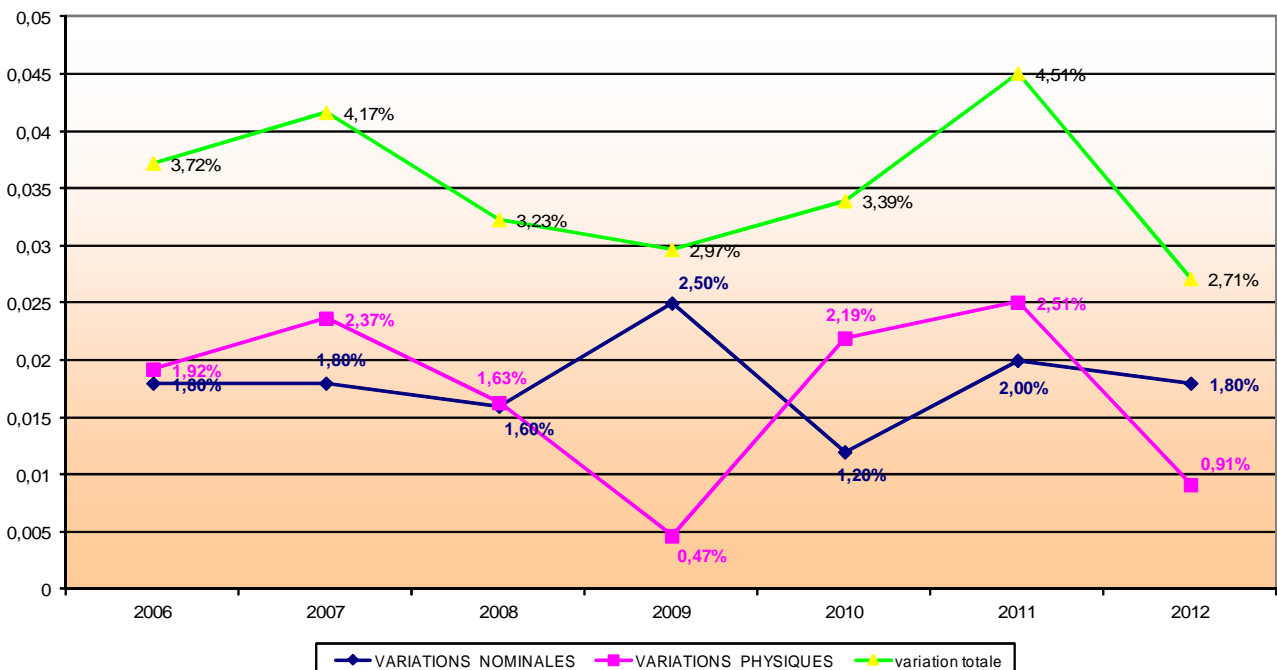


TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIERE
évolution des bases en pourcentage
(selon état1288)



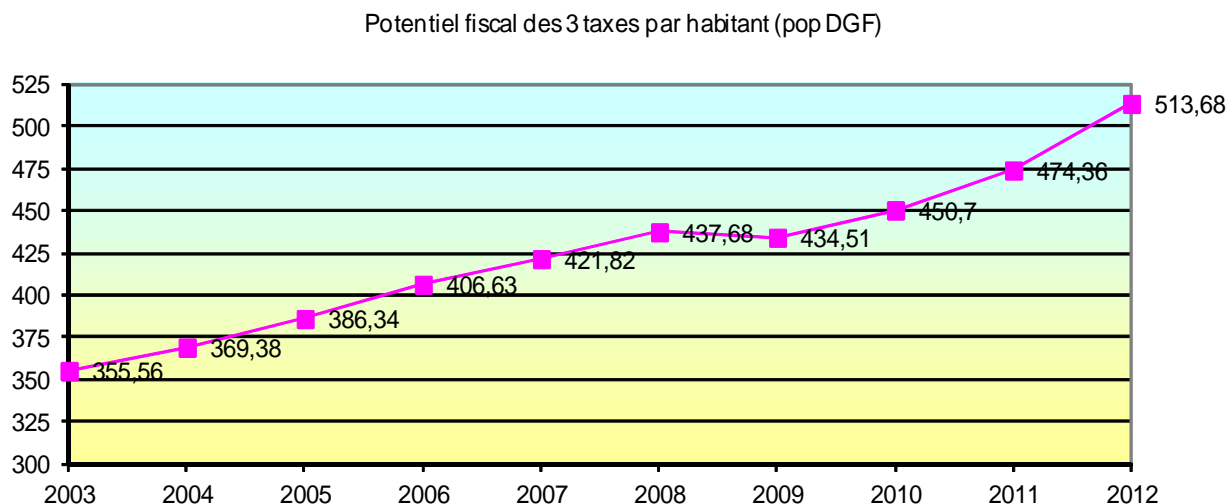
Les 2 graphiques ci-dessus retracent l'évolution de l'assiette fiscale des 2 plus importantes taxes locales (Taxe Foncière et Taxe d'habitation). On peut constater un ralentissement de la progression des bases de TH mais qui reste largement positive avec une augmentation de 2,71 %.

TAXE D'HABITATION
EVOLUTION des BASES du 1288 EN %

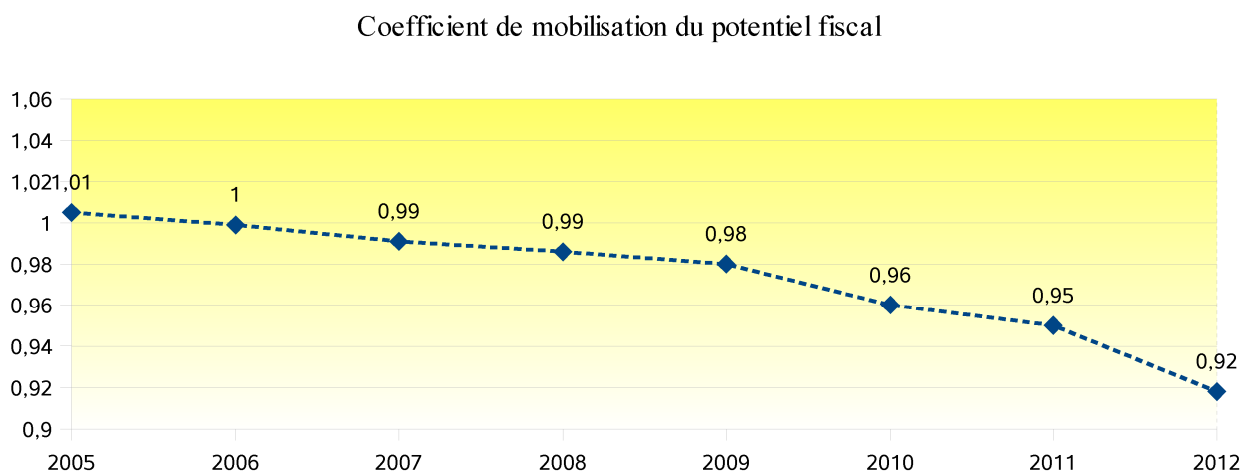


Ce graphique nous démontre la décomposition de l'évolution totale de l'assiette fiscale qui est constituée d'une variation physique (base dynamique) et d'une variation nominale découlant de l'application du coefficient de revalorisation forfaitaire des bases voté par la loi de finance chaque année.

L'augmentation physique moins importante reflète le ralentissement, voire la baisse des surfaces construites en 2011.



Le potentiel fiscal consiste à valoriser les bases des impôts directs locaux en appliquant le taux moyen national, c'est à dire à évaluer la richesse potentielle des collectivités .



Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est l'indicateur général de pression fiscale : il est égal au rapport entre le produit des 3 taxes et le potentiel fiscal.

La baisse confirme une amélioration de la pression fiscale qui est dû au fait que nos bases fiscales sont dynamiques, les taux communaux n'ayant pas été augmentés depuis 1996.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, inférieur à 1, indique que l'effort fiscal demandé au contribuable aixois est inférieur à la moyenne nationale.

Compte tenu de ces éléments, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1/ APPROUVER les opérations comptables

2/ CONSTATER l'excédent global de la section
de fonctionnement qui s'élève à :

21 218 070,03 €

3/ CONSTATER le déficit de la section
d'investissement qui s'élève à :

10 492 207,03 €

4/ APPROUVER, par chapitre, les restes à réaliser
en dépenses qui s'élèvent à :

14 578 115,16 €

5/ APPROUVER, par chapitre, les restes à réaliser
en recettes qui s'élèvent à :

7 050 159,00 €

6/ APPROUVER, le besoin de financement
de la section d'investissement qui s'élève à :

18 020 163,19 €